



Tombola du Midi Libre



Le Midi Libre lance dès aujourd'hui et jusqu'au 30 septembre sa Tombola annuelle.
Ne ratez pas votre journal, de nombreux cadeaux vous y attendent !

Voir page 24

**ABDELKADER BENDAMÈCHE,
COMMISSAIRE DU FESTIVAL**

« **LE FESTIVAL DE CHAÂBI N'EST PAS UNE CÉRÉMONIE DE MARIAGE** »

Lire page 17

Commémoration
du 20 Août 1955, le FLN
exige les excuses
de la France

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1050 Ven. 20 - Sam. 21 août 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Ramadhan,
des moments
chaleureux
en famille

Page 18

Alors qu'il demande à Sellal de veiller à l'économie de l'eau

LE CHEF DE L'ÉTAT SOMME GHOUL DE RESPECTER LES COÛTS ET DÉLAIS

Lire en page 3



Publicité

Pix / D. R.



**APPELS GRATUITS
SANS LIMITE
ENTRE NOUS**

Familia

POUR RESTER TOUJOURS PROCHES

Pour 5000DA/mois, Familia vous offre 4000DA de forfait
et des appels gratuits sans limite entre les 5 lignes du pack.
Offre valable à vie dans tous les points de vente agréés Nedjma.
Pour plus d'information : 0550 000 333/www.nedjma.dz



Midi Libre N°1050 du Samedi 21 août 2010 - 200F/M10

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU ROI MOHAMED VI

BOUTEFLIKA DÉTERMINÉ À CONSOLIDER LES RELATIONS FRATERNELLES

Les termes du message du président de la République ont le mérite de la clarté s'agissant de la position traditionnelle de l'Algérie et de sa vision des relations bilatérales entre ces deux pays maghrébins.

PAR AMINE SALAMA

Le président de la République confirme, une fois de plus, la disponibilité de l'Algérie et sa volonté de développer ses relations avec le Maroc. *«Je réitère ma détermination à joindre mes efforts aux vôtres pour la consolidation des relations fraternelles qui lient nos deux pays et à les élargir pour englober tous les domaines possibles de coopération pour le bien de tous et au service des intérêts communs de nos deux peuples frères»* a, en effet, indiqué Abdelaziz Bouteflika dans un message adressé, jeudi, au Roi du Maroc, à l'occasion du double anniversaire de sa naissance et de celui de



Le président de la République Abdelaziz Bouteflika.

la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple. Les termes du message du président de la République ne souffrent d'aucune équivoque tant ils ont le mérite de la clarté s'agissant de la position tradition-

nelle de l'Algérie et de sa vision des relations bilatérales entre ces deux pays maghrébins. Cette position est constante dans le discours officiel algérien. En effet, même lorsque les relations entre les deux pays traversaient les zones de fortes turbulences, l'Algérie n'a jamais failli à cette constante et, contrairement au discours des responsables marocains qui ne mettaient jamais de gants pour s'en prendre à l'Algérie, les officiels algériens, le président de la République en tête, ont toujours su «raison garder» refusant ainsi de tomber dans le jeu marocain. Les responsables marocains n'hésitaient pas à utiliser les termes les plus crus, quelquefois, pour essayer de ternir l'image de l'Algérie, en l'accusant d'être à l'origine des tensions qui caractérisent les relation entre les deux pays. Il y a moins d'un mois le Roi du Maroc a confirmé cette règle. Dans un discours prononcé à l'occasion du 11^e anniversaire de son accession au trône, le roi Mohamed a, en faisant allusion à la question du Sahara occidental, estimé que *«l'Algérie va à l'encontre de la logique historique»*. Mieux il a souhaité que l'Algérie *«cesse de contra-*

rier la logique de l'histoire, de la géographie, de la légitimité et de la légalité au sujet du Sahara marocain». Dans ce message le Roi du Maroc a carrément passé sous silence le volet relatif au développement des relations entre les deux pays focalisant plutôt son tir sur le «dénigrement» de son voisin de l'Est. Les Marocains n'ont jamais compris les positions de l'Algérie relatives au Sahara occidental et aux relations entre les deux pays. Le Maroc, voulant faire l'impasse sur les questions en suspens, revendique surtout la réouverture des frontières alors que l'Algérie, qui rejette cette requête, a constamment plaidé, pour une vraie mise à niveau de l'ensemble des relations. Bouteflika a rappelé, dans son message, les liens forts qui unissent les deux peuples. *«C'est avec une grande fierté que je me remémore en cette heureuse circonstance les moments de cohésion sincère, d'entraide fraternelle et de sacrifice dont ont fait preuve nos deux peuples frères lors de leur lutte héroïque commune contre le colonisateur pour le recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance»* a-t-il affirmé au Roi du Maroc. **A. S.**

PRISE EN CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE AU MAROC

L'Algérie disposée à examiner les dossiers en suspens

PAR INES AMROUDE

Le secrétaire d'Etat, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, s'est entretenu, mercredi dernier à Rabat au Maroc, avec le ministre délégué marocain auprès du Premier ministre chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, Mohamed Ameur. Il a rencontré les membres de la communauté algérienne établie à Rabat et à Casablanca a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le Secrétaire d'Etat a, de ce fait, indiqué lors de ces entretiens *« qu'en privilégiant notre communauté établie à Casablanca et à Oujda, il entendait marquer le grand intérêt*

qu'accordent les plus grandes autorités du pays à la communauté algérienne au Maroc et plus généralement au Maghreb». *«Cette première visite du genre étant, par ailleurs, en elle-même un signal fort en direction des autorités du pays d'accueil»*, relève le communiqué. Cette visite, qui intervient durant le mois de Ramadhan, *«se veut aussi un geste de solidarité envers notre communauté au Maroc dont les conditions économiques et sociales sont particulièrement difficiles»*, a souligné Benatallah. Il a affirmé que *«la défense des droits économiques et sociaux de notre communauté revêt pour l'Algérie la plus haute importance, la question des ressortissants algériens dépossédés de leurs*

terres agricoles, représentant des centaines d'hectares et non indemnisés, étant au centre des ces préoccupations», avant de souligner qu' *«à l'inverse des ressortissants européens dans la même situation ont pu recouvrer leurs droits»*. Ace propos, Benatallah a fait état de sa *«disponibilité à examiner tous les dossiers en suspens, pour peu que le partenaire affiche un tel état d'esprit»*. Il s'est également déclaré *«disposé pour une concertation et un échange sur les expériences respectives des pays maghrébins en matière de gestion de la communauté expatriée»*. En outre, il a suggéré *«une concertation maghrébine en prévision de la tenue au Caire, au mois de décembre prochain, d'une*

réunion sur les communautés maghrébines dans le monde». Le secrétaire d'Etat a, dans ce sens, avancé l'idée d'un *«Maghreb des communautés»* accueillie favorablement par son interlocuteur, a précisé le communiqué du ministère. Benatallah a également assuré que les autorités du pays, s'agissant de la communauté algérienne, *«seront à l'écoute de la communauté algérienne au Maroc, quelque peu oubliée»*.

Certains membres ont sollicité l'aide de l'Etat à l'égard des étudiants algériens au Maroc par l'octroi de bourses d'études *«compte tenu des conditions socio-économiques modestes qui caractérisent notre communauté au Maroc»*. **I. A.**

COMMÉMORATION DES ÉVÉNEMENTS DU 20 AOÛT 1955

Le FLN exige les excuses de la France

PAR KAMAL HAMED

La classe politique, les organisations de la famille révolutionnaire ainsi que les associations de la société civile sont de nouveau montées au créneau pour rappeler à la France ses crimes coloniaux et son devoir de repentance. Le parti du FLN a joint sa voix à celle de toutes ces parties et, à la faveur de la célébration du 20 Août 1955, il a exigé des excuses de la France pour l'ensemble des crimes commis en Algérie durant cette longue nuit coloniale. *«Le FLN ne cessera jamais d'exiger la reconnaissance et les excuses officielles de la France pour ses crimes coloniaux perpétrés contre le peuple algérien»*, note un communiqué du vieux parti rendu public ce jeudi. Le FLN exprime là une position de principe qu'il n'a pas cessé de réitérer depuis quelques années déjà. Dans ce communiqué, le parti de Abdelaziz Belkhadem dit aussi réaffirmer *«sa conviction de la nécessité de criminaliser le colonialisme»*. L'on remarque bien que le FLN ne met pas la même ardeur lorsqu'il évoque la criminalisation comparativement à la revendication relative à la nécessité pour la France de présenter des excuses au peuple

algérien. Cette «nuance» dans la revendication s'explique certainement par des considérations politiques car le FLN semble avoir opéré un «revirement» concernant la revendication de la criminalisation du colonialisme. Cette dernière question, pour rappel, domine le débat sur la scène nationale depuis quelques mois déjà. Plus d'une centaine de députés, dont une bonne partie est affiliée au FLN, notamment le principal initiateur, à savoir le député Moussa Abdi, ont déposé un projet de loi au niveau de l'APN dans le but de criminaliser le colonialisme. Au début, le FLN était fortement engagé en faveur de ce projet, comme l'atteste

si bien les multiples déclarations de son secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem. Un enthousiasme qui contraste avec «l'animosité témoignée d'emblée à ce projet par le Premier ministre. Ahmed Ouyahia a déclaré à maintes reprises qu'il était fortement opposé à ce que cette question serve de «fonds de commerce» à certaines parties politiques, se gardant bien, toutefois, de les citer, mais tous ont compris qu'il faisait allusion au FLN. Ce dernier, et alors que le projet de loi a été déposé par l'APN au niveau du gouvernement qui n'a émis aucun avis au bout de deux mois, manifestant ainsi son rejet implicite tout en renvoyant la balle

Le ministère des Moudjahidine commémore la Journée du moudjahid

Le ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, a présidé, vendredi au cimetière des Martyrs aux Eucalyptus (Alger), la cérémonie officielle de commémoration de la Journée du moudjahid, célébrée le 20 août. Le ministre a souligné, en marge de la cérémonie, l'importance de ces commémorations en ce qu'elles éveillent la conscience des négligents et ravivent la mémoire des oublieux". Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, des membres des bureaux de wilaya des organisations afférentes aux moudjahidine, les Scouts musulmans algériens, ainsi que de nombreux moudjahidine ont pris part à cette cérémonie commémorative. Après la levée de l'emblème national et l'écoute de l'hymne national, une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha du Coran lue à la mémoire des martyrs.

APS

à la Chambre basse, a commencé alors à faire marche arrière et la direction du parti, Abdelaziz Belkhadem en tête, ne manifestait plus de l'enthousiasme comme auparavant. Les observateurs politiques ont alors compris que la direction du vieux parti a finalement retiré tout soutien à ce projet de loi qui se trouve dans les tiroirs du président de l'APN, Abdelaziz Ziari, et dont tout porte à croire qu'il ne verra jamais le jour. Selon les analystes, cet «impair» du FLN n'a pas été du goût du président de la République dont dépend, faut-il le rappeler, les prérogatives de gestion des relations extérieures de l'Algérie. Cela dit, appelant à la consécration des valeurs du 1er Novembre, le FLN considère que la loyauté aux chouchas passe par la poursuite du combat en faveur *«des valeurs de paix, de stabilité et de réconciliation et la consolidation des fondements de l'Etat de droit, de solidarité, d'entraide et du partage des richesses»*. Dans ce communiqué, le vieux parti a, après avoir plaidé en faveur de la femme algérienne et les jeunes, lancé un appel pour la bonne gouvernance, tout en préconisant la lutte contre la corruption et les fléaux sociaux.

K. H.

AUDITION DE ABDELMALEK SELLAL PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

BOUTEFLIKA INSISTE SUR L'ÉCONOMIE DE L'EAU

Le président de la République a insisté sur l'économie de l'eau, lors d'une réunion restreinte avec le ministre des Ressources en eau. Abdelaziz Bouteflika a estimé que «le véritable défi du futur est celui de l'économie de l'eau», pour dire que la ressource hydrique est étroitement liée au développement économique.

PAR MOKRANE CHEBBINE

«**S**i l'Etat a fait du droit à l'eau une réalité pour les Algériennes et les Algériens, les citoyens, de leur côté, doivent adhérer à une démarche solidaire et équitable de l'économie d'une ressource rare et fragile», a ajouté le chef de l'Etat, instruisant ainsi le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, de raffermir la politique nationale en la matière, de sorte à rationaliser son utilisation et bannir le gaspillage.

Par ailleurs, Abdelaziz Bouteflika a relevé les progrès indéniables enregistrés par le pays en matière de mobilisation de la ressource en eau en réponse aux besoins de la population dans ce domaine. Le chef de l'Etat a appelé à la poursuite des efforts menés en la matière, rappelant que «l'eau est le socle de toute entreprise civilisatrice et de développement surtout dans un pays semi-aride comme le nôtre, soumis, de manière chronique, au stress hydrique et à l'aléa climatique». Et d'ajouter que «ces résultats probants en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont autant de motifs d'encouragement pour la poursuite de la modernisation et l'extension des réseaux pour offrir à tous



Abdelmalek Sellal ministre des Ressources en eau.

les citoyens le même service public de l'eau». Après avoir mis l'accent sur l'importance du facteur des ressources humaines dans la mise en œuvre de cet ambitieux programme, le chef de l'Etat a instruit le gouvernement en vue du renforcement des capacités d'encadrement et de maîtrise d'ouvrage, notamment dans les domaines de management des projets hydrauliques et d'exploitation d'ouvrages et d'infrastructures réalisés au prix d'un grand effort de la Nation. La politique de mobilisation et d'utilisation des ressources hydriques sera résolument orientée vers le développement et l'extension de l'agriculture irriguée, seule garant de la sécurité ali-

mentaire du pays. Les réalisations des barrages et des grands transferts seront concentrées dans la région des Hauts-Plateaux qui constitue l'espace où doit s'opérer le développement agricole et le renouveau rural de l'Algérie.

Les grands projets à la loupe

Le chef de l'Etat s'est enquis de l'état d'avancement des grands projets dans le secteur des Ressources en eau, en leur accordant une importance toute particulière lors de l'audition du ministre en charge du secteur. Ainsi, les projets de grands

transferts d'eau potable vers Tamanrasset de la nappe d'In Salah et celui vers les Hauts-Plateaux ont été passés au peigne fin par le premier magistrat du pays, de même que le programme de dessalement d'eau de mer qui comprend la réalisation de treize stations et de leur aménagement en aval pour une production de 2,26 millions de m³/j. A ces projets, dont les taux d'avancements sont jugés acceptables, s'ajoute celui de l'extension du système Béni Haroun et ce, par la réalisation de l'interconnexion des cinq barrages les composant, et dont les travaux viennent de débiter, précise-t-on. Aussi, le programme quinquennal de développement 2010-2014 dans le secteur des ressources en eau a-t-il été décortiqué par le ministre. Les actions majeures s'articulent, en effet, autour de la mobilisation des eaux superficielles à travers la réalisation de dix-neuf nouveaux barrages, dont quatre sont déjà lancés durant l'année en cours.

Il s'agit des barrages de Béni Slimane (Médéa), Z'hor (Skikda), Saklafa (Laghouat) et Soubella (M'sila) et quatre ont été lancés en appel d'offres au cours de la même année : Djdiouia (Relizane), Taht (Mascara), Souk Tléta (Tizi-Ouzou) et Djerda (Souk-Ahras).

Un programme national d'étude de diagnostic et de travaux de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable de trente-sept villes du pays, la réalisation de quarante-quatre stations d'épuration et de quarante-deux stations de lagunage, ainsi que l'achèvement de deux grands projets de protection contre les inondations à Bab El-Oued et à Ghardaïa de même que les travaux d'aménagement hydro-agricole sur une superficie globale de 40.281 hectares et la réhabilitation de périmètres d'irrigation existants sur une superficie de 19.800 hectares sont autant de projets soumis à l'approbation du président de la République.

M. C.

LES DIRECTIVES DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA POUR LE SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Délais, qualité, coûts et compétences locales

Le président de la République a exigé d'élever la qualité des prestations de service à un niveau aligné sur les standards internationaux dans les différentes réalisations du secteur des Travaux publics. En recevant le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, lors d'une réunion restreinte d'évaluation, Abdelaziz Bouteflika a ordonné d'«impliquer plus profondément l'outil national d'études et de réalisation qu'il importe d'encourager pour lui permettre d'améliorer ses performances et élever le niveau de ses prestations pour s'aligner sur les standards internationaux consacrés».

Intervenant à l'issue de la présentation du secteur, le président de la République a souligné que «la concrétisation de l'important programme des travaux publics nécessite d'être accompagnée par des actions liées au développement de la veille technologique, à la consolidation de l'outil national pour l'émergence de nouvelles capacités d'études et de réalisation performantes, et à l'amélioration de la qualification de la ressource humaine par la formation». En outre, Bouteflika s'est penché sur la question de l'entretien routier, en préconisant davantage d'efforts de développement afin d'accompagner l'extension du réseau ces dernières années. «Le secteur des travaux publics doit également procéder à la réforme et à la modernisation de

l'organisation des services de l'entretien routier pour prendre en charge l'évolution importante de ce patrimoine, compte tenu des moyens colossaux qui sont consacrés à son entretien et à sa préservation», a noté le chef de l'Etat. Le président de la République a, par ailleurs, insisté sur «le respect des délais de réalisation, l'exigence de qualité des ouvrages et la maîtrise des coûts, ajoutant que l'expérience acquise par les cadres et les travailleurs du secteur doit être valorisée pour conforter l'outil d'études et de réalisation national».

Projets autoroutiers 2010-2014

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a présenté dans le détail le programme autoroutier prévu pour la période 2010-2014, d'un linéaire global de 1.486 km, qui comprend plusieurs projets assurant les liaisons avec l'autoroute Est-Ouest. Ainsi, au titre des actions complémentaires au projet de l'autoroute Est-Ouest, il est prévu l'édification des installations, l'équipement et l'aménagement annexes d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest (1.720 km), qui couvre les domaines, le péage, la sécurité, la viabilité, les services, l'assistance aux usagers et l'entretien de l'infrastructure. L'aménagement des voies de

raccordement du réseau routier vers l'autoroute Est-Ouest, à travers la création de nouvelles voies ou l'aménagement des voies existantes du réseau routier situées sur les corridors de l'autoroute Est-Ouest. Huit wilayas sont concernées par ce programme, d'un linéaire global de 183 km. Toujours dans le cadre du développement du réseau autoroutier, il est également prévu la réalisation de la quatrième rocade autoroutière, d'une longueur de 350 km qui traversera cinq wilayas du Centre (Aïn Defla, Médéa, Bouira, M'Sila et Bordj Bou-Arréridj) et reliera Khemis-Miliana à Bordj Bou-Arréridj.

La liaison autoroutière reliant la ville de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest sur 100 km (Béjaïa, Bouira) et la pénétante autoroutière reliant le port de Djen Djen et l'autoroute Est-Ouest sur 100 km (Jijel, Mila, Sétif) figurent également dans l'agenda du secteur des Travaux publics 2010-2014. Aussi, concerne-t-il la réalisation de la liaison express Bou Ismaïl-Cherchell sur 65 km, et de sept liaisons autoroutières d'un linéaire global de 515 km qui relieront les ports d'Oran, Mostaganem, Ténès, Skikda et certains chefs-lieux de wilaya (Laghouat-Djelfa, Tizi-Ouzou et Tipasa) à l'autoroute Est-Ouest.

M. C.

AFFAIRE DE LA MOSQUEE D'AGHRIBS

Le FFS dénonce

Compte tenu des proportions atteintes par l'affaire de la construction d'une deuxième mosquée dans la région d'Aghribs (daïra d'Azeffoun), wilaya de Tizi-Ouzou, le parti du Front des Forces Socialiste est sorti de sa réserve, hier. Le FFS, par l'intermédiaire de sa fédération de Tizi-Ouzou, s'est dit préoccupé par l'évolution dangereuse de l'affaire de la mosquée d'Aghribs. Il a condamné, de ce fait, fermement «la violation d'une procédure légale de construction d'une mosquée et la violence perpétrée contre la population de la commune d'Aghribs».

«La recrudescence vertigineuse des événements ayant émaillé l'initiative du comité de village d'Aghribs prise en 2007 témoigne de la grossière manipulation orchestrée de toutes pièces par des pyromanes aux ordres qui veulent, encore une fois, entraîner la région dans le chaos», estime encore le FFS. Ce dernier rapporte une toute autre version des faits. La décision de construction d'une mosquée a été prise par le comité de village le 27 juin 2007, en même temps que s'est exprimée la volonté d'engager une opération de rénovation du mausolée de Sidi Djaâffar. «A cet effet, il a été fait appel à une association religieuse légalement constituée et seule habilitée à formaliser un dossier et engager les procédures réglementaires d'affectation d'un terrain dominical et d'obtention d'un permis de construire», expliquent les représentants du FFS.

«Après la démission du président du précédent comité de village, un scénario grotesque a été initié à travers des coups de force à l'effet de faire annuler les initiatives fort louables du précédent comité, sous le prétexte fallacieux de pénétration du salafisme et ouahabisme, et la préservation de lieux ancestraux de culte», ajoute le FFS dans une allusion claire au RCD qui avait évoqué à maintes reprises «la pénétration du salafisme à travers l'association religieuse, initiatrice du projet de la nouvelle mosquée». Le FFS n'hésite d'ailleurs pas à stigmatiser la démolition illicite d'une mosquée qui est un édifice public religieux. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, tous les acteurs s'expriment sur cette affaire, hormis les premiers concernés, à savoir les membres de l'association religieuse. Seule la sortie de son mutisme permettra d'élucider les dessous de cette affaire regrettable.

L. B.

LE MINISTRE DU TRAVAIL L'A INSTALLÉ OFFICIELLEMENT JEUDI

Une commission nationale pour la promotion de l'emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de la Commission nationale de promotion de l'emploi.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ce nouvel instrument constitue un espace multisectoriel de concertation, d'évaluation et de proposition nécessaires dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Il vient de parachever le processus de mise en œuvre de l'ensemble des sept axes du plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage initié par le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et adopté en 2008. Cette commission est chargée de suivre et d'évaluer l'application des plans et programmes de promotion de l'emploi et des programmes sectoriels, ainsi que la régulation du marché du travail, notamment en ce qui concerne le développement des qualifications et l'adéquation formation-emploi. Elle est également chargée de suivre l'amélioration du système d'information statistique sur le marché du travail, notamment celle relative à la création de postes d'emploi dans les différents secteurs d'activités, ainsi que les fluctuations du marché du travail, les indicateurs de travail et l'harmonisation des indicateurs du marché du travail. Elle s'occupe aussi de l'étude et de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, cette commission comprend les représentants des secteurs et des organismes et institutions spécialisés ayant une relation avec l'emploi. Ses membres sont nommés par arrêté



Tayeb Louh.

du ministre pour une durée de quatre ans. Au niveau local, la Commission nationale s'appuie sur des comités locaux de wilaya de promotion de l'emploi présidés par les walis, et qui auront pour missions la mise en œuvre des orientations et des décisions prises par la Commission nationale, le développement des initiatives locales de promotion de l'emploi, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya, la proposition de toute mesure visant l'amélioration des programmes de promotion de l'emploi. Ce nouvel instrument traduit *"la ferme volonté des pouvoirs publics de prioriser la question de l'emploi dans les politiques de développement"*. A noter qu'un rapport annuel sera rédigé et destiné au Premier ministre par la Commission sur l'application du plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, les années précédentes ont enregistré

un taux annuel de croissance hors hydrocarbures de 6%, alors que les années à venir connaîtront, avec l'application du plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage, un taux plus élevé estimé, par le ministre, à « *plus de 6%* ». M. Louh, a souligné jeudi, dans ce contexte, que la loi de finances complémentaire 2009 et la loi de finances 2010 ont consolidé le concept de substitution de la production nationale à l'importation par l'encouragement de celle-ci et en prenant des mesures incitatives en faveur des entreprises pour la création d'emplois, à savoir des réductions des taxes, des taux d'intérêts sur les crédits et autres. Le marché de l'emploi, a-t-il ajouté, est « *très encourageant* » actuellement en Algérie dans la mesure, a-t-il dit, où il n'y a pas de licenciements de travailleurs, ajoutant que 300 mille demandes d'emploi sont enregistrées chaque année dont 120 mille concernent des diplômés. Pour ce qui est de la formation, il a estimé qu'il y a lieu d'impliquer toutes les parties concernées par la promotion de l'emploi, en renforçant les liens entre les différents secteurs tels que l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique pour l'adéquation formation-emploi et sa mise à niveau par rapport aux besoins du marché national de l'emploi. Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'il serait impossible d'importer encore des véhicules sans, pour autant, lier cette opération à la création d'usines de montage de voitures et de pièces automobiles dans le pays en vue de la création d'emplois.

M. B.

Le dossier des retraites sur le bureau du Premier ministre

Parlant du dossier des retraites, le ministre du Travail a affirmé que la commission chargée du dossier de la retraite issue de la dernière tripartite a terminé ses travaux et le dossier est actuellement au niveau du Premier ministre. Concernant les deux autres commissions chargées respectivement des allocations familiales et des mutualités, M. Louh a indiqué en marge de l'installation de la commission nationale de promotion de l'emploi, que la première terminera ses travaux avant la fin de l'année en cours tandis que la deuxième les finira bientôt. A une question sur la date de la prochaine tripartite, le ministre a indiqué "qu'une tripartite pourrait avoir lieu avant la fin de l'année en cours", ajoutant "qu'aucune date n'a encore été fixée".

M. B.

4 millions de cartes «Chifa» distribuées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a annoncé, jeudi, que pas moins de quatre millions de cartes magnétiques «Chifa» ont été remises aux assurés sociaux au niveau des agences d'assurance. Intervenant en marge de l'installation officielle de la commission nationale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, le ministre a souligné également que cette opération sera généralisée sur l'ensemble du territoire national avant 2012 dans le cadre de la modernisation du secteur de la sécurité sociale.

M. B.

Quatre secteurs pour les 3 millions d'emplois

La plupart des 3 millions d'emplois, prévus au titre du programme quinquennal (2010-2014), seront créés dans quatre secteurs, a indiqué, jeudi, à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh. Les secteurs en question sont les services, l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics ainsi que l'industrie, a souligné Louh, lors de l'installation de la Commission nationale de promotion de l'emploi. «Ces quatre secteurs sont les plus créatifs d'emplois et générateurs de croissance hors hydrocarbures», a-t-il indiqué. Le programme quinquennal projette la création de 3 millions d'emplois, dont la moitié seront permanents.

M. B.

BESOINS INTERNES EN MÉDICAMENTS

L'Algérie assurera une autosuffisance de 70% d'ici 2014

L'Algérie ambitionne de couvrir, à l'horizon 2014, 70% des besoins du pays en médicaments, a indiqué, jeudi, Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le ministre, qui effectuait une visite de travail à Constantine, a affirmé dans ce contexte que son département *"a les moyens de sa politique"* et que les outils de concrétisation de cet objectif seront *"exposés la semaine prochaine"*, lors de l'audition par le président de la République du premier responsable du secteur. La promotion des unités algériennes de produc-

tion pharmaceutique figure parmi les priorités tracées dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a, en outre, souligné le ministre.

Qualifiant le médicament de *"produit de sécurité nationale"*, Ould Abbès a affirmé que l'Etat est disposé à *"interrompre carrément l'importation des médicaments, si les unités algériennes de production pharmaceutique s'engageaient sérieusement pour garantir une autosuffisance en la matière"*. Au niveau de l'unité Saidal, spécialisée dans la production de l'insuline, le ministre a exhorté les responsables con-

cernés à *"redoubler d'efforts"* pour assurer une couverture totale en insuline. Il a promis d'arrêter l'importation et d'accorder tous les marchés à Saidal si celle-ci parvenait, à court terme, à *"garantir la couverture des besoins de tous les diabétiques"*. L'entreprise Saidal dispose d'une capacité de production de 5 millions d'unité par an, mais n'arrive à écouler que 1,5 million seulement de sa production, a-t-on précisé. *"Cela ne peut pas durer éternellement, il faut immédiatement remédier à cette situation"*, a averti le ministre qui a appelé les gestionnaires de Saidal à

"franchir le champ du marketing et du commerce". Selon Ould Abbès, l'insuline est un médicament *"stratégique"* et il est inconcevable de voir un tel investissement succomber sous *"le simple effet de la concurrence, il faut aller chercher le marché et s'imposer"*, a-t-il lancé en direction des responsables concernés. Au siège du groupe Zedpharm, une unité privée de production de médicaments génériques, le ministre a appelé les responsables concernés à *"s'ouvrir sur les pays frères et amis pour acquérir l'expérience nécessaire"*.

M. B.

LA CREG REVOIT LA DEMANDE DE GAZ NATUREL À L'HORIZON 2019

LES ALGÉRIENS CONSOMMERONT JUSQU'À 56 MILLIARDS DE M3

La première hypothèse de la CREG fait état d'une augmentation de la demande domestique qui atteindra, en 2019, plus de 55 milliards de mètres cubes, soit une évolution annuelle de l'ordre de 7% comparativement avec l'année 2009.

PAR AMAR AOUIMER

Trois scénarios de demande interne de gaz naturel sont prévus par la Commission nationale de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) qui a rendu public, jeudi dernier, un rapport inhérent au programme indicatif d'approvisionnement du marché national en gaz. En effet, la première hypothèse de la CREG fait état d'une augmentation de la demande domestique qui atteindra, en 2019, plus de 55 milliards de mètres cubes, soit une évolution annuelle de l'ordre de 7% comparativement avec l'année 2009, alors qu'une seconde probabilité indique que le scénario faible montre que la période 2010-2019 sera caractérisée par un taux de croissance de 4%, soit un niveau de demande devant atteindre 42 milliards m3 d'ici neuf années.

La forte demande de gaz s'explique par deux facteurs, selon la CREG, à savoir par la multiplication des grands projets industriels énergétiques et l'amélioration du niveau élevé de développement social et économique du pays, notamment la connexion de nombreux foyers au réseau de gaz naturel.

Concernant la troisième hypothèse, la Commission de l'électricité et du gaz avance une autre estimation en précisant que les probabilités affichent une demande moyenne de l'ordre de plus de 45 milliards de m3. Récemment, une évaluation éma-



Un très grand nombre de foyers est raccordé au gaz naturel.

PH/D. R.

nant du ministère de l'Energie et des Mines a indiqué que le taux de raccordement au gaz naturel des foyers algériens dépasse largement 50% tandis qu'en 2020, ce taux évoluera certainement sachant que de nombreux villages d'Algérie connaissent actuellement des travaux de terrassement et de creusage pour la pose de gazoducs régionaux devant alimenter des milliers de foyers.

Les grands projets pétrochimiques et industriels de Sonatrach sont, notamment, les grands demandeurs de hauts quantas de gaz naturel, sachant que les estimations présentées ont été sensiblement modifiées par la commission de régulation, dans la mesure où en 2009, les besoins de l'entreprise nationale des hydrocarbures étaient plus importants. Cela avait amené la

CREG à établir une forte hypothèse faisant état d'une évaluation de près de 63 milliards de m3 en matière de demande interne en gaz naturel.

Des clients potentiels pourront formuler leur demande en gaz naturel, à savoir le complexe d'extraction d'éthane qui est susceptible de se connecter au réseau interne de distribution de gaz dont l'alimentation se fera depuis les gazoducs GL 1Z et GL 2Z. Dans cinq années, ce site requerra une consommation de l'ordre de 3,5 milliards m3 de gaz, mais ce niveau pourrait être plus élevé en cas d'utilisation optimale de ces ressources gazières.

Quant à l'usine méthanol d'Arzew, qui sera pleinement opérationnelle dans cinq années, elle nécessitera plus d'un milliard de mètres cubes de gaz. **A. A.**

UNE AUTOROUTE NUMÉRIQUE POUR DE MEILLEURS ÉCHANGES

2.500 KM DE LIAISON PAR FIBRE OPTIQUE ALGER-ABUJA RÉALISÉS

Les travaux de la liaison par fibre optique devant connecter l'Algérie au Niger et Nigeria devront commencer dès le mois de décembre 2010. Cette importante réalisation à mener à bien dans le cadre du programme du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et qui intervient à la suite d'une convention paraphée par ces trois pays, récemment à Alger, coûtera pas moins de 80 millions de dollars et devra assurer la liaison par fibre optique entre Alger, la ville nigérienne de Zinder et la capitale politique du Nigeria, Abuja.

Les échéances imparties à la construction de cette longue autoroute de l'information se situent à la fin du second semestre 2012, c'est-à-dire le délai de réalisation de ce projet est fixé à 18 mois, à compter de décembre prochain. Long de 4.500 km, le tronçon sera subdivisé en trois parties distinctes. Il s'agit, en fait, de la partie algérienne, la plus importante du projet, qui sera financée par l'Etat algérien à hauteur de 60% et dont le réseau aura une distance de 2.700 km avec une enveloppe financière évaluée à 40 millions de dollars. L'Etat du Niger prendra en charge la

deuxième partie du projet avec un montant de plus de 15 millions de dollars et dont la longueur de la liaison par fibre optique s'étalant sur son territoire est à définir par les autorités de ce pays limitrophe de l'Algérie. Quant à la partie nigérienne, elle nécessitera plus de 12 millions de dollars.

Considéré comme un moyen de développer le partenariat économique et commercial entre les trois pays, ce projet, dont près de 2.500 km ont déjà été réalisés, vise, notamment, à désenclaver ces régions désertiques subsahariennes.

Cette immense autoroute numérique a pour objet essentiel de canaliser les connexions téléphoniques pour améliorer les moyens de communication entre les pays africains, sachant que le contexte économique et commercial mondial incite les pays en voie de développement à moderniser les moyens de communication afin d'instaurer de meilleurs échanges.

Ce projet tripartite est d'autant plus stratégique que les pays concernés sont déjà liés par des conventions en matière douanière. Mais les autorités de ces pays voient loin en scrutant les horizons 2025 afin de contribuer à réduire la pauvreté et

faire de la construction de l'autoroute transsaharienne un outil de développement Sud-Sud, tandis que le projet de réalisation du gazoduc Galsi, reliant le Nigeria à l'Algérie pour l'approvisionnement de l'Italie en gaz naturel, jettera les bases d'une coopération plus accrue entre ces pays.

Les parties concernées par cet ambitieux projet se sont engagées à œuvrer dans le sens de l'intensification des travaux de réalisation en vertu des accords d'Alger prévoyant le respect scrupuleux des échéances et des conditions matérielles et infrastructurelles prescrites dans les cahiers des charges.

Il s'agit également de mener une politique tendant à sortir les populations autochtones de l'isolement et de la pauvreté, ainsi que du sous-développement chronique, sachant que l'information rapide et fiable peut contribuer à étudier, analyser et trouver des solutions adéquates à des problèmes socioéconomiques de la région. Laquelle est minée par des luttes intestines et des frictions entre les différentes tribus. **A. A.**

BANQUES CENTRALES AFRICAINES

La nécessaire régulation des systèmes financiers

L'économie de marché et le système bancaire et financier international contraignent, désormais, les banques centrales africaines de remodeler leurs systèmes bancaires et financiers internes. En effet, ces banques ont été sommées, jeudi à Dakar, d'assumer pleinement leur rôle de régulateurs financiers pour prévenir d'éventuelles crises futures ou en minimiser les effets dévastateurs sur les économies en Afrique. Selon l'APS, cet appel a été lancé par les intervenants à l'ouverture des réunions annuelles de l'Association des banques centrales africaines (ABCA) prévues sur deux jours dans la capitale sénégalaise, en présence des 39 pays membres de l'ABCA, dont l'Algérie qui participe avec une délégation conduite par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksassi. Le président de l'ABCA, Masangu Mulongo, estime que le besoin est tellement pressant que les banques centrales africaines œuvrent pour la mise en place de "dispositifs efficaces de régulation des systèmes financiers, de surveillance et de détection des facteurs de vulnérabilité", ajoute l'agence de presse. Celui-ci dira que l'essentiel consiste à promouvoir "les pratiques saines de gestion des risques", précisant que le processus d'intégration monétaire Afrique demande "la mise en œuvre de mécanismes de stabilisation qui assurent au système financier un fonctionnement et un développement harmonieux". Aujourd'hui, le contexte boursier et économique mondial exige les normes et la mise en conformité des systèmes financiers et bancaires nationaux pour de meilleurs échanges internationaux. L'APS poursuit «qu'après avoir rappelé les conséquences de la récente crise financière mondiale et "l'incidence négative de l'instabilité financière sur la croissance et le processus de convergence macroéconomique des pays africains", le financier congolais a évoqué la mission des banques centrales qui est celle de "garant de la stabilité monétaire et celle de promoteur de la stabilité financière».

A. A.

RÉCOLTE CÉRÉALIÈRE MONDIALE

La FAO revoit ses prévisions pour 2010 à la baisse

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) va revoir ses prévisions de récolte mondiale de blé pour 2010 en raison de la canicule qui sévit en Russie, a déclaré, vendredi, un des économistes. "La production mondiale de blé sera peut-être inférieure de cinq à sept millions de tonnes par rapport à la précédente estimation", a déclaré la même source. Au début du mois, la FAO avait déjà abaissé de 25 millions de tonnes sa précédente estimation pour la porter à 651 millions, mais la nouvelle estimation devrait être annoncée fin août ou début septembre. La même source a, toutefois, souligné que la situation est loin d'être comparable à celle des années 2007-2008 qui s'était traduite par des émeutes de la faim dans certains pays en développement et par une frénésie d'achats dans les nations industrialisées.

R. E.



RÉGHAÏA, ÉRADICATION DU GRAND MARCHÉ SENESTAL

Les autorités locales luttent contre l'informel

En l'absence de projets viables et structurés les vendeurs à la sauvette font fi des mises en garde et réoccupent, sitôt l'alerte passée, les trottoirs et chaussées. Il n'est pas une seule place dans la capitale qui soit épargnée par le phénomène du commerce informel qui recule parfois pour mieux se réinstaller.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les communes algéroises intensifient leur lutte contre le commerce informel ayant atteint, en dépit des efforts consentis par la wilaya d'Alger, une ampleur inquiétante, notamment dans la banlieue algéroise et les communes de l'est de la capitale où l'informel a nuit gravement à l'image des villes et au tissu urbain en général.

Un marché-bidonville, nommé Senestral

La commune de Réghaïa à l'est de la capitale, qui connaît une grave émergence de ce phénomène, a mis fin à l'un des plus grands marchés informels de la région, en l'occurrence le marché Senestral de Réghaïa qui abritait, jusque là, des centaines de commerçants. Un marché-bidonville qui nuisait grandement à l'esthétique de la ville de Réghaïa. Tous les espaces ont été il y a quelques semaines seulement, investis par des commerçants illégaux.

Ce marché sévissait depuis des décennies devant l'incapacité des responsables locaux à y mettre fin face à l'engouement des citoyens pour cet espace réputé pour les prix très abordables qui y sont appliqués et la disponibilité de tous genres de marchandises. Installé à l'entrée même de la commu-



Spectacle coutumier dans le décor urbain.

ne de Réghaïa le marché informel Senestral, pourtant informel, a fini par prendre le statut de marché communal même si dépourvu de toute commodité. Après son éradication les autorités locales s'attèlent, selon un responsable de la commune, à empêcher le retour des étals anarchiques en procédant au transfert des commerçants informels au sein des marchés de proximité et des espaces commerciaux ouvert à travers la commune. Il a été fait appel à l'intervention de la police urbaine afin de surveiller et interdire la réapparition de tout commerce informel. Il est à noter que l'éradication de ce genre de commerce entre dans le cadre d'une politique nationale et un dispositif législatif et réglementaire a été mis en place pour mettre fin à ce problème qui porte également une grave atteinte à l'économie nationale. Donc et devant le danger que les marchés parallèles représentent pour les commerçants qui s'acquittent de leurs impôts rubis sur l'ongle, les pouvoirs publics ont mis en place une solution de rechange : après l'éradication de ces espaces commerciaux illicites les jeunes chômeurs sont orientés vers les programmes des "100 locaux commerciaux par commune" qui,

selon un responsable de la commune de Réghaïa, «très bien avancé sur le territoire de la commune».

Quid des 100 locaux...

Il est à noter que la Direction du commerce d'Alger (DCA), de son côté, active en collaboration avec les responsables locaux des communes algéroises afin de mettre fin à ce phénomène et ce en fermant plus de quatre vingt-deux (82) marchés informels à travers la capitale dans les communes, entre autres, de Mohammadia, Zéralda, El-Achour, Bouzaréah, Rouiba, Réghaïa, Bab El-Oued, El-Harrach, Hussein Dey, Gué-de-Constantine, Hraoua et Souidania..., elle a ouvert également au cours de ces quelques dernières années plus de cinquante-sept (57) marchés de proximité, couverts et espaces commerciaux réguliers et ce dans le but d'éliminer ces marchés tout en assurant du travail aux chômeurs et assurant des prestations de qualité aux citoyens. Il est à noter que dans le but d'éviter la réapparition des commerces anarchiques, les surfaces récupérées ont été transformées en espaces verts et aires de jeu.

C. K.

SIDI-MOUSSA

Approvisionnement régulier en produits agricoles

Contrairement aux années précédentes où les produits agricoles faisaient souvent défaut et donc étaient cédés excessivement chers, cette année l'approvisionnement en matière de large consommation est régulier dans le sens où les citoyens font leurs emplettes aisément. C'est ainsi que l'ancien marché du centre-ville a repris ses prestations de service après les travaux d'extension, de même que l'aménagement des espaces de vente établis au niveau de la cité urbaine et le quartier de Bougara. De plus, l'abondance de produits alimentaires est constatée aux quartiers de Zouaoui, Dehimat et autres sites périphériques où l'offre en matières de première nécessité est largement suffisante. Ainsi, les habitants des fermes et localités rurales s'approvisionnent sans contraintes comme c'était le cas durant les dernières années. Les chefs de famille s'expriment, en ce mois sacré de Ramadhan, satisfaits de la disponibilité des légumes et fruits ainsi que des matières alimentaires, tels le sucre, l'huile, lait et autres produits très consommés durant le mois de Ramadhan.

L'amélioration de la situation est due, selon les responsables locaux, aux efforts consentis par la commission chargée des affaires économiques, notamment en matière de transport de marchandises et l'aménagement d'un nombre suffisant de surfaces et point de vente. A cela s'ajoute l'organisation des lignes et horaires de circulation des moyens de transport à l'occasion du mois de Ramadhan de manière à rendre accessibles les marchés de proximité, souvent fréquentés par les familles issues des zones rurales afin de s'y approvisionner.

A. -H.

EL BIAR

Bouchons inextricables en soirée

Depuis le début du mois sacré de Ramadhan, la commune d'El Biar se retrouve, chaque soir après le f'tour, étouffée par une circulation intense et des bouchons inextricables. En effet, à chaque coin de rue et principalement sur les grands axes, tel que le boulevard Bougara ou encore Saint-Raphaël, les voitures se suivent pare-choc contre pare-choc dans d'interminables files désorganisées et sur fond de Klaxons et des prises de têtes qui n'ont finissent pas. Face à cette situation pénalisante et stressante, les riverains qui doivent sortir en soirée se retrouvent dans l'obligation de précéder cette invasion de véhicules pour ne pas s'y retrouver bloqués. El Biar, semble-t-il, et avec ses nombreux magasins et espaces commerciaux est devenu l'une des destinations favorites des familles, mais en outre cette localité est également un passage obligé pour se rendre vers d'autres localités voisines. Une chose est sûre l'animation est présente - pas celle que l'on croit- à El Biar, et jusqu'au petit matin.

K. H.

Faits et méfaits d'un phénomène envahissant

Hormis les épisodes où les services de sécurité ont été mobilisés pour interdire ou carrément éradiquer les innombrables étals anarchiques, sur le plan infrastructurel, Alger n'a franchement pas de quoi s'enorgueillir. Le programme des 100 locaux commerciaux par commune enregistre un grand retard à travers quasiment toutes les municipalités (tout comme pour le reste des projets d'utilité publique). A l'origine du retard des 100 locaux, tout d'abord les lenteurs bureaucratiques dans la distribution et/ou le règlement, notamment du problème du foncier. De ce fait et en l'absence de projets viables et structurés les chômeurs et les vendeurs à la sauvette réoccupent, sitôt le dos tourné, les trottoirs et même la chaussée. Il n'est pas une seule place à Alger qui soit épargnée par ce phénomène, d'une certaine manière presque toléré par les pouvoirs publics pour éviter la grogne de ces jeunes qui ont quitté le systè-

me scolaire trop tôt et n'ont donc aucune qualification ou diplôme, mais il faut dire que l'on retrouve aussi des personnes bardées de diplômes et qui n'ont pas eu d'autre alternative car souvent sans expérience professionnelle il faut montrer patte blanche pour espérer décrocher un poste en dehors de l'Anem.

En attendant de mettre fin à ce phénomène, ce qui n'est pas pour demain, ces commerçants qui vendent tout et n'importe quoi, continuent à se greffer aux zones urbaines, à l'entrée des marchés de proximité, les citoyens quant à eux, ont fini par plus ou moins accepter cette situation y trouvant leurs comptes, les prix pratiqués sur ces espaces étant abordables et surtout eux aussi concernés par ce phénomène puisque souvent l'un de leurs proches a recours à l'informel pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches.



ECOLE PRÉPARATOIRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DE GESTION

ELLE OUVRIRA SES PORTES À LA RENTRÉE

L'école préparatoire en sciences économiques, commerciales et de gestion de Constantine sera ouverte "en septembre prochain", selon le directeur de cet nouvel établissement qui a affirmé que cette école aménagée sur le site de l'ancienne école des cadres de la jeunesse, en amont de la faculté de médecine, "recevra durant deux années pas moins de 300 bacheliers des deux sexes répondant aux normes et aux conditions exigées".

L'introduction de ce système vise à permettre aux meilleurs éléments d'accéder, après un concours national devant parachever leur formation préparatoire, au deuxième cycle assuré en trois ans par les grandes écoles nationales hors université, spécialisées dans le domaine.

Il s'agit, en l'occurrence, de l'Ecole des hautes études commerciales (ex-INC), de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) et de l'Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (ex-INPS), a ajouté le même directeur. L'étudiant n'ayant pas pu suivre la formation préparatoire ou ayant échoué au concours d'accès au second cycle assuré par les grandes écoles nationales hors université, est réorienté vers d'autres établissements de l'enseignement supérieur, les crédits obtenus peuvent même être acquis et transférés conformément à la réglementation en



Un nouvel amphi pour recevoir les nouveaux bacheliers.

vigueur. Selon le directeur, les travaux d'aménagement, de réhabilitation et de confortation de l'école préparatoire de Constantine, dont l'accès est ouvert à tous les bacheliers du pays répondant aux normes, seront incessamment réceptionnés, ce qui permettra d'accueillir la première promotion dans un cadre agréable et spacieux aussi bien sur le plan pédagogique que celui de l'hébergement et de la détente.

L'espace pédagogique où évolueront les étudiants sera composé de deux amphithéâtres de 200 places chacun, de cinq salles de cours d'une vingtaine de places, de deux salles d'informatique, d'un cyberspace, d'une bibliothèque, d'un foyer et d'une salle de détente, a-t-il indiqué, ajoutant que l'hébergement sera assuré dans l'ex-résidence universitaire attenante à l'école et transformée pour la circonstance de façon à accueillir 80 étudiants non originaires de la wilaya de Constantine.

Le reste des étudiants seront installés dans 140 appartements neufs de types F2 et F3 réalisés à la nouvelle ville Ali-Mendjeli et des bus aux couleurs de l'école seront mis à leur disposition ainsi qu'à celle des autres apprenants de cet établissement hors université qui bénéficieront également de l'apport d'un restaurant de 500 repas. L'encadrement pédagogique sera assuré par une quarantaine d'enseignants "sévèrement sélectionnés" et exerçant dans les divers établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, "en attendant la titularisation prochaine des encadreurs pédagogiques propres à l'école", a souligné le directeur.

Ces enseignants sont appelés à honorer un programme pédagogique fixé par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, a conclu le directeur de l'école préparatoire de Constantine.

APS

CONSERVATION DES FORÊTS

Concrétisation de 20 PPDRI d'ici fin 2010

Vingt projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) seront concrétisés dans la wilaya de Constantine "d'ici à fin 2010", a indiqué un cadre de la Conservation des forêts. Dotés d'une enveloppe financière estimée à 100 millions de dinars, ces projets, inscrits au titre du programme des contrats de performance de l'année en cours, sont destinés à générer des revenus aux personnes sans emploi et à améliorer les conditions de vie des populations rurales, a précisé le chef du service de l'extension du patrimoine. Ces projets intéressent divers domaines d'activité allant de l'irrigation des terres agricoles, de l'élevage du cheptel animal et apicole, au désenclavement, à la protection et à la valorisation du patrimoine sylvestre en passant par la plantation des vergers.

Trente (30) familles de la wilaya de Constantine, dont 27 à Aïn Abid, bénéficieront de 90 vaches laitières, tandis que 120 têtes d'ovins seront distribuées au profit de 10 familles dans la commune de Didouche-Mourad, selon le même responsable. Ces projets ruraux qui portent sur l'encouragement des activités agricoles et pastorales et qui visent la fixation des populations des zones rurales, donneront également lieu à l'aménagement de sept sources d'eau dans les agglomérations d'El-Guerba et de Chettaba, implantées respectivement dans les communes de Didouche-Mourad et de Aïin Smara. Selon le chef de service, d'autres travaux portant sur la correction torrentielle de 1.500 m3 et l'ouverture de pistes sur 18 km seront également réalisés, en plus de la rénovation de 6 km de routes dans la localité de Chettaba. En 2009, un total de 141 vaches laitières, 612 ovins, 240 ruches et 84 caprins avaient été remis à 120 familles des communes de Messaoud-Boudjeriou, Beni Hmidène et Ibn Ziad.

Un budget d'investissement de 2,9 milliards de dinars a été réservé pour le développement du secteur des forêts dans la wilaya de Constantine, au titre du programme quinquennal 2010-2014 dont plus de 940 millions de dinars seront alloués, notamment, au boisement de 1.700 ha et au reboisement de 1.475 ha, l'aménagement de tranchées brise-feu sur 160 ha, l'ouverture de 170 km de pistes et la construction de quatre tours de vigie pour la lutte contre les feux de forêts.

Plus de 24 mille quintaux de légumes secs récoltés

Une production de plus de 24 mille quintaux de légumes secs est enregistrée jusqu'à présent dans la wilaya de Constantine, au titre de la saison en cours, selon la Direction des services agricoles (DSA). Cette production représente 91% de la superficie globale plantée, a indiqué M. Mustapha Zitouni, chef du service de la production végétale à la DSA, précisant que la superficie globale consacrée aux légumes secs, cette année, est de 2.473 hectares. La récolte de légumes secs a été marquée cette année par une baisse de la production de lentilles qui s'est limitée à 18.334 quintaux, selon la même Direction qui a estimé que ce recul est "dû aux conditions climatiques défavorables qu' a connues la région, notamment au mois de juin dernier".

La superficie consacrée à la culture des lentilles est pourtant de l'ordre de 1.741 ha, soit une augmentation de 641 ha par rapport à la précédente saison agricole, a rappelé le même responsable qui prévoit la plantation de près de 3 mille ha de légumes secs pour la prochaine saison.

Outre les pois-chiches, plantés sur une superficie de 118 ha pour une production de plus de 1.300 quintaux, la wilaya de Constantine a réservé cette année 365 hectares aux fèves donnant lieu à une récolte de 3.900 quintaux.

APS

48 LOCAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LA COMMUNE

Un quota supplémentaire de 48 locaux à usage professionnel vient d'être "injecté" au profit de la commune de Constantine, a annoncé la Direction du logement et des équipements publics (DLEP).

En plus des 100 locaux de même type, réalisés et attribués à leurs bénéficiaires, la commune de Constantine a bénéficié d'un programme supplémentaire de réalisation de 48 autres locaux "afin de répondre à la demande accrue des jeunes chômeurs", a fait savoir le DLEP.

La réalisation de ces locaux devra permettre à un plus grand nombre de chômeurs de tirer profit de cette for-

mule d'aide à l'insertion professionnelle initiée par le président de la République.

Cependant, le même responsable local a affirmé que la réalisation de ce supplément de locaux "demeure conditionné par la disponibilité de l'assiette foncière", assurant que des opérations de prospection et d'expertises étaient en cours pour dégager les lots de terrains pour ces locaux.

Il a souligné dans le même contexte que la détection de poches urbaines dans une ville comme Constantine était "loin d'être une sinécure" compte tenu de son tissu urbain exigu et des innombrables chantiers lancés ça et là à travers

l'ensemble de son territoire". Selon le DLEP, la réalisation de ces locaux risque d'être transférée vers d'autres sites limitrophes si le rapport des services chargés de cerner une assiette foncière pour cette opération s'avérait négatif.

S'agissant des 100 locaux à usage professionnel déjà livrés à leurs bénéficiaires, le même responsable a assuré que les travaux d'aménagement ciblant les parties externes des locaux de la cité Daksi et Ciloc ont été entièrement achevés. Il reste ceux de la cité El-Bir qui feront l'objet d'une vaste opération d'aménagement qui devra être lancée "inces"

APS



BOUIRA

Bientôt une carte pour la protection des cours d'eau contre la pollution

Une carte pour la protection des cours d'eau de la wilaya de Bouira contre la pollution est en phase de maturation, a-t-on appris du responsable de la Direction de l'environnement. "Ce document permettra de répertorier les causes et sources à l'origine de la pollution environnementale, à l'instar des établissements classés, telles les stations de graissage et lavage, les huileries et autres usines de productions polluantes", a indiqué Farid Saad, qui estime que cette "opération facilitera la prévision d'éventuelles pollutions dans différentes zones de la wilaya". Dans cet ordre d'idées, la même Direction a initié, depuis juin dernier, une opération baptisée "quartier propre" visant à la mise à niveau du mouvement associatif en responsabilisant ses acteurs et en les sensibilisant sur la nécessité de la prise en charge de la propreté des cités de la ville, "l'association prenant sur elle de déterminer les besoins nécessaires pour cette action, qui sera financée par le ministère de tutelle", a-t-il expliqué. La majorité de ces associations est abritée par les communes de Chorfa, Bordj Akhriss et Hizer, est-il ajouté.

DRAÂ EL-MIZAN

Campagne d'abattage de chiens errants

La prolifération des chiens errants dans la ville de Draâ El-Mizan a incité les autorités locales à multiplier les campagnes d'abattage de chiens errants. C'est la deuxième opération après celle de juillet dernier. Certes, le nombre de ces animaux a diminué, mais quelque temps après on a vu d'autres meutes de chiens envahir certains endroits, telle la place du marché ou encore les lotissements.

TIPASA

Mise en service du nouveau système d'AEP

Le nouveau système d'alimentation en eau potable de la commune de Tipasa a été mis en service mercredi, apprend-on auprès du directeur de l'hydraulique, Youcef Gaby. Le nouveau système mis en service, selon notre interlocuteur, acheminera l'eau du barrage de Boukourdane situé dans la daïra de sidi Amar jusqu'au chef-lieu de wilaya sur une distance de 27 km. Ce programme a coûté la bagatelle de 950 millions DA qui ont permis de réaliser quatre réservoirs de stockage d'eau d'une capacité totale de 10 mille m³ qui se répartissent entre deux réservoirs de 2 mille m³ chacun, un de 5 mille m³ et une station de reprise de mille m³. Ces 10 mille m³ d'eau viennent s'ajouter aux 5 mille m³ déjà existants au niveau du chef-lieu de wilaya, ce qui donne 15 mille m³, en triplant les capacités de stockage qui couvrent largement les besoins de la région. Grâce à ce nouveau programme de dédoublement de la conduite de Tipasa, la capacité de traitement de l'eau va passer à 400 litres/seconde alors qu'elle atteignait difficilement les 200 L/S les années précédentes. Cette augmentation du volume d'eau potable va permettre, selon le même responsable, de renforcer les capacités d'alimentation en eau potable des 6 autres communes à savoir Hadjout, Sidi Amar, Nador, Meurad, Cherchell et Sidi Ghilès. Ce programme s'inscrit dans le cadre du schéma d'aménagement hydraulique qui tient compte de la nouvelle recomposition urbaine de la ville de Tipasa issue de la révision du Plan directeur d'architecture et d'urbanisme (PDAU) qui a permis de dégager trois POS (Plan d'occupation des sols) avec des prévisions à l'horizon 2030.

APS

TIZI-OUZOU, PROJETS D'INVESTISSEMENT ANDI

Plus d'un millier de dossiers traité en 9 mois

Le guichet unique décentralisé de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) de Tizi-Ouzou, dont la compétence s'étend également à la wilaya de Bouira, a eu à traiter 1007 dossiers d'investissement, depuis sa mise en place en décembre 2009 à la mi-août courant, a-t-on appris du directeur de cette structure.

D'un coût prévisionnel global estimé à 19 milliards DA environ, ces projets permettront, à leur concrétisation, la création de quelque 3.986 emplois, dont 2.958 dans la wilaya de Tizi-Ouzou et 1.028 autres dans la wilaya de Bouira, a indiqué Maskri Smail. "La totalité de ces projets ont été nantis de décisions d'octroi d'avantages fiscaux en phase de réalisation, à savoir une exonération du paiement de la TVA et de la taxe douanière sur les équipements d'importation", a-t-il précisé, en relevant, toutefois, que "ces avantages sont passibles d'annulation dans le cas où le bénéficiaire n'aurait pas respecté ses engagements souscrits avec ses partenaires, dont notamment les banques". De la ventilation de ces investissements par secteurs d'activités, apparaît une nette prépondérance de la branche des transports (dans ses deux segments marchandises et voyageurs), avec un total de 746



Concrétisation de plus de 3 mille emplois grâce à l'Andi.

Ph./D. R.

projets dotés d'un montant global de 8,136 milliards et une offre prévisionnelle de 1.726 emplois. Le secteur du bâtiment et des travaux publics vient en seconde position avec un total de 148 projets devant induire, à leur réalisation, une offre de 1.191 emplois, pour un coût d'investissement de l'ordre de 4,36 milliards DA. Avec 44 projets seulement à son indicatif, le secteur de l'industrie "constitue, proportionnellement à la part lui revenant dans le financement, le plus grand pourvoyeur d'emplois, avec une projection de création de 629 postes, alors qu'il détient une part minime du portefeuille des investissements ANDI, soit 2,215 milliards

DA, sachant que le secteur des services présente une offre d'emplois inférieure de plus de la moitié à celle de l'industrie, et ce pour un investissement global avoisinant les 3milliards DA", est-il expliqué. Parmi les projets d'envergure localisés dans le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, il est fait état d'un marché de gros des fruits et légumes intégré avec un abattoir industriel, prévu pour son injection à la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou pour un coût estimatif de 2,3 milliards DA, sachant que la wilaya ne dispose pas actuellement d'une structure de régulation de ce commerce, fait l'exposant au diktat des marchés informels.

APS

Réalisation d'un complexe touristique à Azeffoun

Dans le cadre de la valorisation du secteur touristique de la région, il est projeté également la réalisation d'un complexe touristique sur le site balnéaire d'Azeffoun, selon ce responsable qui a signalé l'entrée en exploitation d'une unité de l'industrie cinématographique, créée à Tizi-Ouzou ville par un cinéaste de la région. Dans le but de faciliter l'acte d'investissement relevant de son champ d'action, cette filiale de l'ANDI envisage, selon son responsable, d'organiser à

la mi-septembre prochain, une réunion de travail avec les banques, avec la possibilité d'y associer la Chambre du commerce et de l'industrie, afin de se concerter sur "les mesures à prendre pour lever les contraintes rencontrées en matière de la mise en place des crédits de financement des investissements, buttant actuellement sur des lenteurs excessives", a-t-il souligné. L'ouverture, en décembre dernier, du guichet unique décentralisé de l'ANDI à Tizi-

Ouzou a eu pour effet, selon la même source, d' "impulser considérablement l'acte d'investissement dans la région, de par les prestations de proximité dispensées aux porteurs de projets". Pour l'accomplissement de sa mission, cette structure décentralisée comporte en son sein des représentants des collectivités locales, du Centre National du Registre du Commerce (CNRC) et de l'administration fiscale, signale t-on.

APS

BOUMERDES, AGRICULTURE

Une perte de près de 4 mille quintaux de céréales

La perte d'une surface globale de 150 ha de céréales (toutes variétés confondues) est à l'origine de la non concrétisation d'une production prévisionnelle "record" estimée à plus de 160 mille qx à Bouverdes, apprend-on à la Direction des services agricoles (DSA). "La wilaya a perdu une production de près de 4000 qx de céréales pour différentes raisons liées, notamment, aux fluctuations climatiques (averses de pluies en juin et juillet) et aux mauvaises herbes, qui ont retardé la campagne moissons-battage jusqu'à la mi-août", explique à ce propos le responsable du secteur. Les incendies ne sont, également, pas étrangers à cette perte accusée par la wilaya, notamment à Larbaatche où plus d'un hectare de récoltes céréalières a été brûlé, au moment où les sangliers sont l'autre cause principale des dommages subis par une grande partie de la production concernée. En dépit de tous ces facteurs, la wilaya de Bouverdes a, néanmoins, réalisé une production d'un peu plus de 140 mille qx de céréales, avec une moyenne de rendement estimée à 23 qx/ha, tout en enregistrant des pics de 43qx/ha dans certaines zones. Cette production est ventilée à raison de 80 mille qx pour le blé dur, 48 mille pour le blé tendre, 10 mille pour l'orge et 5 mille pour l'avoine, précise-t-on.

Parallèlement, la DSA fait état d'une hausse survenue dans la surface emblavée de la wilaya, qui est passée de 5200 ha en 2009 à 6.500 durant la présente campagne, dont 4 mille ha destinés au blé dur, 2 mille pour le blé tendre et le reste pour l'orge et l'avoine. Ace jour, la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) a réceptionné plus de 60 mille qx de ladite production, à savoir 53 mille qx de blé dur et près de 10 mille de blé tendre, selon les mêmes informations, qui signalent également une amélioration dans l'opération de stockage de la récolte, due à une bonne préparation de cette campagne 2010. La CCLS avait, à ce titre, mis à la disposition des producteurs de la région huit nouvelles moissonneuses-batteuses, qui sont venues renforcer les 16 unités disponibles au niveau de la wilaya, au moment où il a été procédé à l'ouverture d'un nouveau point de collecte à Thenia d'une capacité de plus de 180 mille qx, en plus de la location d'autres dépôts dans la région d'une capacité globale de stockage de plus de 80 mille qx de céréales. Les communes de Larbaatche, Issers, Zemmouri, Chaabat El Ameur, Bordj Menail et Naciria sont des régions céréalières par excellence à Bouverdes, rappelle-t-on.

APS



TEBESSA

Nouvelles structures sociales

Plusieurs structures destinées à la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques ont été inscrites, dans la wilaya de Tébessa, pour un montant de près de 240 millions de dinars, selon la Direction de l'action sociale (DAS). Il s'agit, notamment, de deux centres médico-pédagogiques (CMP) et d'un autre pour les handicapés moteurs, destinés à prendre en charge les besoins de cette catégorie sociale dans les localités de Bir El-Ater, El-Ouinet et Ouenza, a fait savoir la DAS.

Un foyer de 120 places pour personnes âgées est, par ailleurs, en phase de réalisation au quartier El-Mizeb du chef-lieu de wilaya. Cette structure est appelée à désengorger l'ancien foyer de Bekkaria, selon les services de la DAS qui soulignent que ce projet, aujourd'hui à 65% d'avancement, est doté d'une enveloppe de 100 millions de dinars.

Une pouponnière est également en cours de réalisation dans la ville de Tébessa, rappelle encore la même source qui signale que les responsables de la DAS envisagent de réaliser, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, une douzaine de crèches destinées à prendre en charge les enfants du personnel de l'action sociale, mais aussi des autres personnels de l'administration locale.

Le nombre de personnes aux besoins spécifiques est en "hausse constante" à Tébessa, les enquêtes effectuées par les cellules de proximité des communes ayant identifié, notamment en zones rurales, de nombreux cas non recensés jusque-là.

JIJEL

950 millions DA pour la mosquée El Ansar

Une enveloppe de 950 millions de dinars a été débloquée pour le financement du projet de la grande mosquée El Ansar, dans la ville de Jijel, selon des responsables de la Direction des affaires religieuses. Ce projet devra être implanté sur le site d'une ancienne église désaffectée puis rasée pour permettre la construction d'un lieu de culte d'envergure pour la ville.

Aides alimentaires pour plus de 2 mille familles

Plus de 2.100 familles nécessiteuses bénéficient à Jijel d'aides alimentaires durant le mois sacré de Ramadhan. Dans le même ordre d'idées, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a procédé à l'ouverture de deux restaurants au chef-lieu de wilaya et de deux autres à El-Milia et Taher.

APS

À nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : midi-est@lemidi-dz.com

KHENCHELA, CENTRE UNIVERSITAIRE ABBAS-LAGHROUR

Réalisation d'un nouveau pôle

Le nouveau pôle universitaire, qui sera implanté sur 20 hectares dans la commune de N'sigha (3 km de Khenchela), permettra au centre, à terme, de se hisser au rang d'université, a affirmé le responsable de la wilaya. Cette future infrastructure comprendra, notamment, 10.850 places pédagogiques, une résidence de 4 mille lits, trois réfectoires totalisant 2.400 places, une bibliothèque et plusieurs salles d'activités culturelles et sportives.

Une enveloppe financière de 9,96 milliards de dinars sera consacrée, au titre du programme quinquennal 2010-2014, au centre universitaire Abbas-Laghrou de Khenchela, a annoncé le wali au cours d'une visite d'inspection des projets de l'enseignement supérieur. Le nouveau pôle universitaire, qui sera implanté sur 20 hectares dans la commune de N'sigha (3 km de Khenchela), permettra au centre, à terme, de se hisser au rang d'université, a affirmé le responsable de la wilaya. Selon son étude technique, cette future infrastructure comprendra, notamment, 10.850 places pédagogiques, une résidence de 4 mille lits, trois réfectoires totalisant 2.400 places, une bibliothèque et plusieurs salles d'activités culturelles et sportives. Au centre uni-



Université de Khenchela.

PH/D.R.

versitaire actuel, à El-Hamma, les travaux sont en cours pour la réalisation d'un restaurant central de 800 places, d'un amphithéâtre de 600 places, d'un pavillon pour les activités culturelles, d'une bibliothèque centrale de mille places et d'une tour pour l'administration du centre.

Selon les données de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), la prochaine rentrée universitaire verra la réception de quatre amphithéâtres de 3.500 places pédagogiques, 10 salles de cours, une bibliothèque, des salles informatiques, des bureaux pour enseignants et 160 logements d'astreinte.

L'Institut des sciences de gestion et d'économie réceptionnera également deux amphithéâtres de 500

places chacun, des bureaux administratifs, des extensions de 400 et 500 lits aux résidences universitaires (filles et garçons), outre l'équipement de 10 laboratoires.

Une école nationale supérieure des forêts de mille places pédagogiques avec une résidence de 500 lits est en voie de réalisation sur le site forestier mitoyen à la station thermale Hammam Essalihine. La réception de cette école est prévue pour la rentrée 2011-2012, selon les responsables de la DLEP.

Le centre universitaire de Khenchela accueillera à la prochaine rentrée, selon son administration, plus de 10 mille étudiants répartis sur sept instituts de sciences humaines, sociales, économiques et technologiques.

APS

GUELMA, RUPTURE DU JEÛNE

Les habitants tiennent à leur sirène

Il manquerait assurément "quelque chose" à l'ambiance de Ramadhan à Guelma sans le perçage, mais combien familier, hurlement de la sirène annonçant l'heure de la rupture du jeûne du haut de la mosquée Abdelhamid Ben Badis.

Bien que pas moins de dix mosquées diffusent quasi simultanément dans cette ville l'appel à la prière (Adhan) du Maghreb, marquant la fin de l'abstinence. L'annonce de ce moment très attendu par les jeûneurs reste attachée à cette tradition qui plonge ses racines dans la période coloniale.

Cette sirène géante qui s'apparente à celle utilisée par les unités de la Protection civile fait l'objet de soins particuliers et bénéficie d'actions d'entretien annuelles à la veille de chaque Ramadhan. Selon

des personnes âgées rencontrées par l'APS sur la place attenante à la mosquée Ibn Badis, cette sirène existait durant la période coloniale lorsque cette même mosquée était une église. Elle permettait, affirment-ils, aux colons de se mobiliser en cas d'urgence et annonçait durant le Ramadhan l'avènement du moment du f'tour. Après l'Indépendance, la fin du jeûne a été pendant de nombreuses années annoncée à la fois par cette sirène et par un tir au canon, dont l'usage qui remonte à la période ottomane devait cesser au bout d'un certain temps, affirme-t-on de mémoire de vieux Guelmis. La commune de Guelma a toujours confié à un de ses travailleurs, bien connu sur la place, le soin de faire résonner cette sirène. Après la mort de ce dernier,

à la fin des années 1990, c'est Ammi Aïssa, préposé à la mosquée Ibn Badis, qui assume cette fonction. Ammi Aïssa affirme exécuter cette tâche depuis près d'une décennie en pleine coordination avec le muezzin qui lui fait signe lorsque le moment arrive pour appuyer sur le bouton déclenchant la sirène.

Il y a quelques années, le son de cette sirène parvenait jusqu'aux communes voisines de Guelma. Toutefois, l'extension urbaine tentaculaire des cités a fait qu'aujourd'hui certains quartiers du chef-lieu de wilaya n'ont plus accès au plaisir nostalgique de rompre leur jeûne au son de la sirène, regrette Mohamed qui tient un café près de la mosquée Ibn Badis mais qui habite, désormais, dans un quartier à l'écart du centre-ville.

APS



BEJAIA, NOUVELLES RÉALISATIONS

Réception de plusieurs projets socio-éducatifs

Pour la rentrée scolaire et universitaire d'octobre prochain, la wilaya livrera pour le secteur de l'éducation, 2 groupes scolaires, 39 salles de classes, 7 cantines, 6 écoles fondamentales, 9 demi-pensions, 18 terrains maticos au niveau des collèges.

PAR MUSTAPHA LAOUER

Dans le cadre de la série de rencontres entre les directeurs de l'exécutif de wilaya et la presse locale, rencontres initiées par la cellule de communication de la wilaya, le secteur de l'habitat et de la construction a été passé en revue par Aït-Ali Braham Bélaid, directeur de l'urbanisme et de la construction, intérimaire du directeur du logement et équipements publics. Abordant également la rentrée scolaire et universitaire, l'orateur souligne que pour le programme quinquennal 2005-2009, la wilaya a bénéficié d'importants projets socio-éducatifs avec l'inscription de 14.750 places pédagogiques, 3 restaurants de 3.200 places et 6 mille lits pour l'hébergement pour le palier supérieur; alors que le secteur de l'éducation a bénéficié de 8 lycées, 23 installations sportives, 21 écoles fondamentales, 23 demi-pensions, 23 cantines scolaires, 93 classes pour le cycle primaire, 76 classes pour le moyen et 12 classes pour le secondaire. Ainsi pour la rentrée scolaire et universitaire d'octobre prochain, la wilaya livrera pour le secteur de l'éducation, 2 groupes scolaires, 39 salles de classes, 7 cantines, 6 écoles fondamentales, 9 demi-pensions, 18 terrains maticos au niveau des collèges (CEM), 3 installations sportives et des salles annexes de sports ainsi que 2 lycées à Beni Melikeche et Akbou. Le secteur de l'enseignement supérieur réceptionnera, quant à lui, 9 amphithéâtres d'une capacité totale de 2.250 places pédagogiques, 1 restaurant de 800 places pour Aboudaou, 2



Le secteur de l'éducation renforcé en matière d'infrastructures.

blocs d'enseignement de mille places chacun à Aboudaou. Par ailleurs, il sera réceptionné un bloc de 40 bureaux pour enseignants et un autre de gestion-scolarité de 40 bureaux également. A Berchiche (El Kseur) il sera réceptionné, pour le mois d'octobre, une salle polyvalente de 300 places. Alors qu'à Aboudaou, on attend un auditorium de mille places pédagogiques et 1 ensemble de 60 bureaux administratifs.

Pour ce qui est du secteur de l'habitat, le DLEP souligne que des efforts ont été consentis pour la réalisation du gros morceau du plan quinquennal 2005-2009. Ainsi, le volet habitat a bénéficié d'un programme important chiffré à 21.497 logements avec 4.100 logements socio-locatifs (LSL) dont 1.633 logements réceptionnés, 5.025 logements socio-participatifs (LSP) dont 3.231 logements livrés et 12.372 logements ruraux dont 7.471 livrés soit un total de 12.457 logements achevés, tous types confondus, sur le nombre inscrit au programme. De même des projets demeurent en cours de réalisations avec quelque 1.368 logements socio-locatifs, 1.897 logements socio-participatifs et 3.199 logements ruraux, soit 6.464 logements en cours de réalisation et

qui verront leur achèvement prochainement. Aussi, ce secteur compte 3.691 logements non lancés en réalisation soit pour des études en cours ou du choix des entreprises qui se fait selon des critères de performances. Selon le Dlep, le taux d'occupation des logements (TOL) est passé de 7 personnes par logement en 2005 à 5 personnes par logement en 2009. Pour le plan quinquennal 2010-2014, les besoins en logements sont de l'ordre de 31.500 logements soit 10 mille logements de plus que le programme précédant avec 7.500 logements en LSL, 2 mille logements RHP, 6 mille logements LSP et 16 mille logements ruraux. A cet effet, M. Aït-Ali dira que *«l'année 2009 a connu un grand record de réalisation pour la wilaya de Bejaïa, Tous les projets en cours ont connu une grande mobilisation, grâce aux différentes entreprises sélectionnées et surtout à la disponibilité des crédits de financement qui a permis un meilleur accompagnement des projets sur le terrain de même que les facilités qui ont été faites pour l'ensemble des entreprises de réalisation, dont la majorité sont des entreprises de la wilaya de Bejaïa»*.

M. L.

VISITES TECHNIQUES SUR LES CHANTIERS

Respect des délais de livraison

Face au nombre important de chantiers lancés à travers la wilaya de Bejaïa, le wali Ali Bedrici a entrepris, dernièrement, une série de visites sur les chantiers en vue de s'enquérir de leurs états d'avancement.

Ainsi, après avoir visité l'université Abderrahmane-Mira pour évaluer l'avancement des projets qui seront livrés en octobre prochain, il a inspecté les chantiers de la trémie du carrefour d'Ihadadene dont les délais de réalisation sont fixés à huit mois avec un taux d'avancement de 40%. Il s'est égale-

ment rendu à la nouvelle gare routière des Quatre-Chemins qui sera livrée en septembre prochain. Le parc de loisirs de Mezzaia a aussi été visité. Ce parc qui a fait couler beaucoup d'encre sur sa mode de gestion et sur sa vocation, par le passé détourné pour être transformé en lieu de débauche, sera destiné dès sa réception, uniquement en lieu de détente pour les familles béjaouies. Il sera doté de tous les moyens pour sauvegarder sa vocation initiale et sera géré par un service local qui sera, prochainement, mis en place. Durant ces

visites, le wali a exhorté l'ensemble des entreprises réalisatrices et les responsables chargés du suivi de ces projets sur le respect des délais de livraison et la mise en conformité des normes de construction. Par ailleurs, tous les projets en cours touchant les différents secteurs d'activité seront aussi inspectés en présence des responsables concernés afin d'évaluer leurs taux d'avancement. Des décisions seront prises sur terrain pour éviter tout retard dans la livraison de ces projets.

M. L.

MILIANA

La ville se souvient de Mustapha Ferroukhi

Mustapha Ferroukhi est né à Miliana le 11 décembre 1922. Il a fréquenté l'école primaire, puis la médersa El-Falah avant de se rendre à Alger pour s'inscrire à l'institut Ethaâlibia. Elève studieux, il obtint un diplôme d'études supérieures et le baccalauréat au lycée Bugeod. Intéressé par la politique, il adhère au PPA en 1942 et devient membre permanent du MTLD où il s'occupe de la section universitaire.

Militant secrètement jusqu'en 1946, il se porta lors des préparatifs des élections législatives et fut élu député de 1948 à 1953. Parmi les 120 députés, treize seulement étaient Algériens, le reste, des Français "pieds-noirs" représentant l'Algérie. Avec lui, siégeaient Larbi Demagh, El Atrous, Ben Khedda et bien d'autres. En 1952, la révolution égyptienne éclate. Le Maghreb est en ébullition. Mustapha Ferroukhi édite un journal en langue arabe, "La voix du peuple", et en 1954, en collaboration avec cinq rédacteurs, il édite la "Nation algérienne". Tous ses amis militaient dans l'Organisation secrète. Après six mois de parution, le journal est confisqué. C'était en novembre 1954, au début du déclenchement de la Révolution algérienne. Mustapha Ferroukhi et ses amis sont jetés en prison. A sa sortie en 1958, il reste trois mois en résidence surveillée à Miliana. Défiant l'autorité française, il formait politiquement en compagnie de Souidani Boudjemaâ les futurs combattants de l'ALN dans les régions du Zaccar, Amrouna et Ouled Cheikh. Emprisonné encore une fois pour actions subversives, il s'évade de prison en février 1956 et se rend à Alger où il milite secrètement. En février 1957, il reçoit l'ordre de partir en France car il était recherché mort ou vif et son portrait était affiché sur tous les murs de la capitale.

Une nuit, un message arrive dans sa cache pour l'informer du départ, le lendemain, d'un navire français à destination du Pas-de-Calais. Habillé en marin et avec la complicité de certains patriotes, il est introduit au sein de l'équipage. Désigné pour activer hors du pays, il reçoit l'ordre de regagner Tunis via l'Italie. En soutane, il réussit à passer la frontière et arrive à destination dans les bureaux du GPRA en 1953. Discret, pas bavard et très muticuleux, il était une intrigue pour les correspondants de presse étrangère. Ils ignoraient sa réelle fonction, jusqu'au jour où l'ambassadeur de Chine au Caire reçoit l'accord de son pays pour l'échange de missions diplomatiques avec l'Algérie. Krim Belkacem, membre du GPRA et ministre des Affaires étrangères, propose Mustapha Ferroukhi en qualité de responsable de la mission diplomatique algérienne à Pékin. Pendant son séjour au Caire, il s'est rendu en Chine, puis au Vietnam avec la délégation de la Jeunesse algérienne et en Yougoslavie où il a assisté au congrès socialiste. Le 13 août 1960, il décolle du Caire à destination de Pékin, mais le sort a conclu autrement. Le 17 août, survolant la région de Kiev (URSS), l'avion explose et Mustapha Ferroukhi disparaît avec sa femme et ses trois enfants.

C.-E. M.



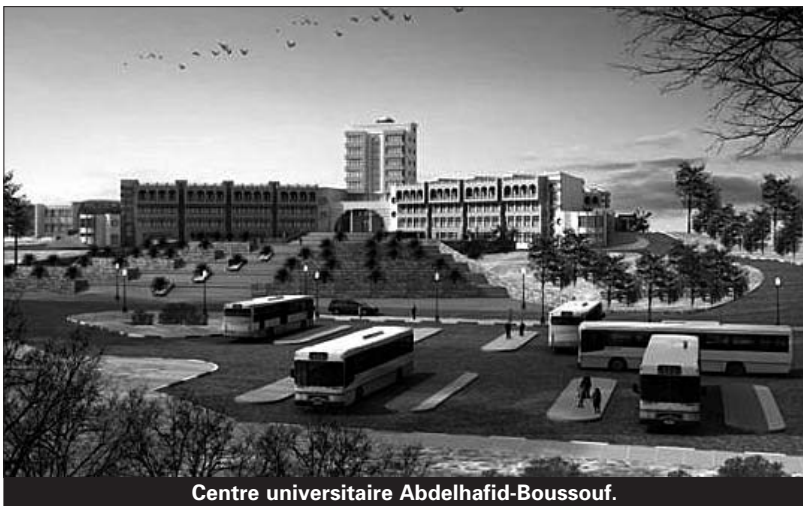
MILA, CENTRE UNIVERSITAIRE ABDELHAFID-BOUSSOUF

DÉFICIT EN ENSEIGNANTS ET TRANSPORT

Ce centre, ouvert en 2008, dispose de plus de 2 mille places pédagogiques, mais manque terriblement d'enseignants, les postulants aux postes vacants dans toutes les matières ne se bousculent pas aux portes malgré toutes les offres alléchantes. L'autre problème auquel est confronté le centre a pour nom le transport. Les étudiants résidant dans les alentours immédiats de Mila se débrouillent comme ils peuvent pour rentrer chez eux.

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Environ mille nouveaux bacheliers se sont inscrits au niveau du Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila dans les cinq filières actuellement enseignées, à savoir langue et littérature arabes, anglais, mathématiques et informatique, sciences économiques, commerciales et sciences de gestion et sciences de la nature et de



la vie. Ce centre, qui a ouvert ses portes en 2008, dispose de plus de 2 mille places pédagogiques mais manque terriblement d'enseignants, un problème difficile à résoudre. Le département d'anglais en est la preuve flagrante de cette tare. Les postulants aux postes vacants dans toutes les matières ne se bousculent pas aux portes malgré toutes les offres alléchantes ; une vraie énigme. Mila n'attire pas les enseignants, et à trop se demander pourquoi, l'on finit par perdre les pédales. L'autre problème auquel est confronté le centre a pour nom le transport. Les responsables semblent se confiner à la navette Mila ville-centre universitaire sans plus, laissant ainsi les étudiants résidant dans les alentours immédiats de Mila (Zéghaïa, Redjas, Sidi Mérouane, Grarem...) se débrouiller comme ils peuvent pour rentrer chez eux, chose qui

n'est pas facile particulièrement en hiver. Ils n'ont pas droit à l'hébergement vu la distance qui relie le centre à leurs agglomérations. Ils ont recours au transport privé et font saigner quotidiennement leurs parents. Ils ont eu beau se plaindre, il semble a priori que leurs doléances sont restées lettre morte car rien ni personne ne semble tenir compte de leurs souffrances. Y aura-t-il des améliorations cette année ? C'est tout le mal qu'on souhaite à ces étudiants.

Selon le site officiel du centre, le nombre total des étudiants répartis entre les première année et deuxième année s'élève à 2.127, dont 1.513 de sexe féminin. L'encadrement est assuré par 115 enseignants : 2 professeurs, 8 maîtres de conférences A et B, 74 maîtres assistants A et B et 32 vacataires.

Z. A.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Commercialisation de 120 mille litres/jour insuffisante

Une tension sur le lait en sachet est ressentie dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj malgré l'écoulement, selon la Direction du commerce, de 120 mille litres par jour.

Le sachet de lait est disponible dans toutes les communes de la wilaya où la population est surtout habituée au lait cru de vache qu'elle achète dans les crémeries et les laiteries traditionnelles.

"La panne survenue au complexe laitier Hodna de M'sila, une semaine avant le mois du Ramadhan, a fait craindre le pire, mais tout est rentré dans

l'ordre ; l'usine, qui couvre plus de 60% des besoins de la wilaya des Bibans, ayant repris ses activités", a noté le directeur du commerce. Le même responsable a, néanmoins, déploré le fait que les citoyens "ne se contentent pas d'un ou de deux sachets de lait mais de quatre ou cinq, voire plus, ce qui accentue la rareté du produit, principalement au cheflieu de wilaya".

Par ailleurs, selon la même source, la lutte contre la commercialisation de produits impropres à la consommation et le commerce illicite se poursuit grâce au déploiement d'une trentaine de brigades de contrôle.

Pour la confiserie orientale, en particulier la zlabia, friandise la plus prisée par les citoyens au niveau des communes rurales, il s'agit surtout de vérifier la qualité de l'huile utilisée pour la cuisson, a ajouté le directeur soulignant que les brigades de contrôle ont également reçu des instructions pour lutter contre le commerce de produits sans étiquetage ou à l'étiquetage non conforme.

SKIKDA

Viande indienne, les citoyens circonspects

Le port de Skikda a dernièrement réceptionné un premier arrivage de viande d'Inde. Une quantité de 260 tonnes a donc été livrée.

Des échantillons de ce produit alimentaire ont été transmis au laboratoire régional de la wilaya d'El-Tarf aux fins d'analyses bactériologiques. Par ailleurs, les services vétérinaires de la wilaya sont à pied-d'œuvre. Ils veillent au respect des certificats de conformité d'abattage, des dérogations sanitaires comportant le lieu d'origine, d'embarquement et de débarquement, ainsi que des moyens de transport utilisés.

Les dérogations sanitaires pourront être suspendues à tout moment par ces mêmes services au cas où une anomalie est détectée sur la viande importée. Avant même sa mise sur le marché, le consommateur skikdi se montre sceptique ; il attend pour voir, comme en témoigne ce citoyen rencontré au marché de la ville : «Je préfère ne pas prendre de risque et continuer d'acheter la viande locale même si cela me revient plus cher.»

Les commerçants, pour leur part, n'envisagent pas, du moins pour le moment, d'élargir sa commercialisation, même si le prix du kilogramme (400 DA) reste nettement inférieur à celui auquel sont habitués les consommateurs.

APS

AMBIANCE RAMADHAN

JOURNÉE D'UN MILÉVIEN

Du nord au sud, et d'est en ouest de la ville de Mila, hommes, femmes et enfants, qui pour l'obtention de documents administratifs, qui pour l'achat de denrées alimentaires, qui pour changer d'air et "tuer" le temps en ces journées de jeûne, ne cessent à longueur de journée de silloner les artères de la ville à la recherche de "l'introuvable" et de bonnes surprises. Tous les lieux sont pratiquement envahis par des hordes humaines venues de tous les coins. Il est difficile de circuler ; les piétons éprouvent des difficultés pour marcher, les trottoirs étant occupés par l'étalage de marchandises en tous genres. La chaussée, quant à elle, est occupée par les automobilistes, dont le nombre dépasse l'entendement. C'est à croire que le nombre de véhicules dépasse de loin celui des hommes. Palabres, disputes et bagarres pour un rien marquent le quotidien du Ramadan de cette année, et ce n'est que vers les coups de 18 heures que la ville commence à se vider, une fois les visiteurs d'un jour partis.

Tout se vend et tout s'achète, qu'importent les prix. Et à voir ces individus chargés de provisions,

l'on se demande si vraiment il y a des riches et des pauvres. Devant les boucheries, les étals des marchands de fruits et légumes, les boulangeries, les crémeries, les pâtisseries et les limonadiers, les bousculades et les queues font légion. Aussi, il faut user de coude et de piétinement pour se faire servir. "Ils sont tous riches !" "D'où sortent-ils tout cet argent, ils ne se privent de rien du tout"... sont des expressions qui reviennent sur toutes les lèvres.

A même le sol, sur des étals de fortune, sans aucune mesure d'hygiène, tout se vend comme des petits-pains. Rien ne semble arrêter les envies culinaires des jeûneurs qui achètent tous azimuts pour ensuite, une fois l'heure du f'tour arrivée, ne goûtent même pas à ce qu'ils ont ramené comme nourriture du marché. Et tout, malheureusement, ira remplir les poubelles et nourrir les rats et les moustiques. Le Ramadhan, comme l'explique si bien un adage bien de chez nous, est vraiment le mois des "envies" des hommes. Il faut les voir et les entendre parler de leurs "envies" pour comprendre le sens de cet adage.

Z. A.

Douze morts dans une attaque d'insurgés en Afghanistan

Des insurgés armés ont attaqué des ouvriers travaillant à la construction d'une route à Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, ainsi que des gardes de sécurité, tuant au moins 12 personnes, a indiqué vendredi un responsable local. Cette attaque a été suivie de violents affrontement opposant des insurgés aux gardes assurant la sécurité des ouvriers, a indiqué le porte parole du gouvernorat du Helmand, M. Daoud Ahmadi. "Nous savons qu'ils ont été tués hier durant les combats avec les talibans. Mais nous ne savons pas s'il s'agit de gardes ou d'ouvriers", a déclaré M. Ahmadi. Selon des agences de presse, les rebelles talibans ont revendiqué cette attaque et affirmé que les insurgés avaient pris le contrôle de 30 barrages de contrôle et "tué plus de 50 gardes". D'après un employé de l'entreprise de construction, les combats ont été "violents" et au moins 20 autres corps se trouvent encore sur les lieux de l'attaque. Il a ajouté que les 12 corps étaient ceux de gardes de sécurité. Le président afghan Hamid Karzaï a signé récemment un décret interdisant d'ici la fin de l'année les sociétés privées de sécurité qui assurent notamment la sécurité des convois ou des chantiers de construction dans le pays.

4,6 millions sans abri après les inondations au Pakistan

Près de 4,6 millions de personnes sont sans abri après les inondations qui ont ravagé une partie du Pakistan depuis un mois, a déclaré jeudi à l'AFP le porte-parole du Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Maurizio Giuliano. La précédente estimation de l'Ocha faisait état de deux millions de sans abri, sur les 15 à 20 millions de victimes de ces inondations qui ont d'abord touché l'ouest du pays avant de s'étendre vers le centre et le sud. "Environ 4,6 millions de personnes sont toujours sans abri", a déclaré M. Giuliano à Islamabad, en incluant dans ce chiffre les centaines de milliers de personnes toujours en mouvement après avoir fui leurs villages inondés. "Nous avons donc décidé de porter de deux à six millions le nombre de bénéficiaires potentiels des tentes et bâches en plastique", a-t-il ajouté. Près d'un million de ces sinistrés ont déjà reçu ce matériel de secours, et l'ONU a appelé les donateurs internationaux à continuer à se mobiliser pour permettre de le fournir aux autres. "Nous sommes confiants dans le fait que la communauté internationale ne va pas rester les bras ballants alors que des millions de victimes des inondations vivent dehors et se battent pour survivre au manque de nourriture et d'eau potable et aux maladies", a souligné M. Giuliano. L'Onu devait se réunir dans la journée à New York pour accélérer la délivrance de l'aide internationale, critiquée pour sa lenteur. Les Nations unies ont indiqué jeudi avoir reçu 51% des 460 millions de dollars de fonds d'urgence qu'elles avaient demandés la semaine dernière pour le Pakistan. Si cette aide a commencé à parvenir à une partie des sinistrés, nombre d'autres restaient livrés à eux-mêmes dans des camps de fortune ou le long des routes, à la merci des épidémies de diarrhées, choléra ou typhoïde redoutées par les agences d'aide.

Un bateau de militantes pour Ghaza quittera demain le Liban pour Chypre

Un bateau d'aide humanitaire, avec à bord des militantes pro-palestiniennes déterminées à briser par la mer blocus israélien de la bande de Gaza, quittera dimanche le Liban pour Chypre, a annoncé jeudi l'organisatrice de l'expédition. "Le Mariam partira pour Chypre dimanche à 22h locales (19hGMT) du port de Tripoli" (nord), a indiqué à la presse Samar el-Hajj. Israël et le Liban étant techniquement en état de guerre, aucune liaison maritime n'est possible entre les deux pays. "L'ambassadeur de Chypre à Beyrouth a tenté de nous convaincre de ne pas y aller en affirmant que son pays n'allait pas nous donner l'autorisation pour nous diriger vers la bande de Gaza", a affirmé Mme Hajj à l'AFP. "Mais nous insistons : nous n'avons pas d'armes et nous irons à Gaza", a-t-elle ajouté, sans cependant préciser comment les militantes comptaient alors s'y prendre.

APS

NÉGOCIATIONS POUR FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

LES DIRIGEANTS IRAKIENS ACCÉLÈRENT LA CADENCE

Les dirigeants politiques irakiens accélèrent la cadence de leurs négociations pour tenter de parvenir à un accord sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, six mois après les élections législatives de mars dernier.

Dans le cadre des efforts visant à débloquer l'impasse politique prévalant en Irak, rapporte l'APS, les dirigeants politiques poursuivent jeudi leurs négociations lors d'une réunion pour notamment élaborer un calendrier afin de former le gouvernement qui peine toujours à voir le jour.

En l'absence de l'Alliance de l'Etat de droit (AED) du Premier ministre sortant Nouri El-Maliki, le Bloc irakien de l'ex-chef du gouvernement Iyad Allawi, vainqueur des dernières législatives, et le mouvement de Moqtada Sadr ont tenu mercredi une réunion qui a débouché sur un accord portant sur la nécessité de former "le plus vite possible" un nouveau gouvernement.

Lors de cette réunion, le Bloc irakien et le mouvement sadriste ont examiné ensemble une feuille de route, proposée par M. Sadr et portant sur un plan de sortie de crise ainsi que sur les mesures à prendre en vue de former un nouveau cabinet dans le pays. Ce plan de sortie de crise porte également sur des réformes politiques et parlementaires, et prône le dialogue avec le parti de M. Allawi. En tête du scrutin (91 sièges sur 325), M. Allawi revendique le droit de former le gouvernement, mais il a été contré par son rival Nouri El-Maliki de l'Alliance



Moqtada Sadr en compagnie de Iyad Allawi.

de l'Etat de droit (AED - 89 sièges) qui a forgé avec les partis religieux de l'Alliance nationale irakienne (ANI - 70 sièges) une alliance à laquelle il manque quatre sièges pour être majoritaire.

Les élections de mars dernier n'ont donné à aucun parti la capacité de gouverner seul, rappelle-t-on. Par ailleurs, les négociations sur la formation du nouveau gouvernement irakien achoppent sur plusieurs questions, dont notamment le nom du futur Premier ministre. L'AED maintient son candidat El-Maliki à ce poste mais l'ANI s'est y opposée. Lundi dernier, M. Allawi avait annoncé son retrait des négociations avec M. El-Maliki sur la formation du nouveau cabinet. "Nous avons cessé les négociations avec l'Alliance de l'Etat de droit", avait affirmé Mme Maysoun Damalouji, un porte-parole du Bloc irakien. Cette décision a été prise en réaction aux propos de M. El-Maliki sur les fondements religieux du Bloc irakien, soulignant que le projet de ce dernier est "national" et non

sectaire, a expliqué Mme Damalouji.

Malgré toutes ces tergiversations, le président irakien Jalal Talabani a réaffirmé la détermination des parties irakiennes à surmonter tous les obstacles en vue de parvenir rapidement à un consensus sur la formation du prochain gouvernement.

Lors d'une rencontre à Bagdad avec M. Jeffery Viltman, ministre-adjoint américain pour le Proche Orient, le président Talabani a réitéré aussi la nécessité de faire avancer les négociations politiques entre les différentes parties.

En visite depuis samedi dernier à Bagdad, M. Viltman a eu plusieurs rencontres avec les différentes formations politiques irakiennes pour rapprocher leurs points de vue à propos notamment de la formation du nouveau cabinet. Les Etats-Unis pressent les dirigeants irakiens de mettre en place un nouveau gouvernement pour éviter le risque d'un retour des violences dans le pays.

R. I.

REPRISE DES NÉGOCIATIONS

L'OLP examine le communiqué du quartette

Le Comité exécutif de l'OLP doit se réunir vendredi soir à Ramallah pour discuter de l'invitation attendue du Quartette à une reprise des négociations directes avec Israël, interrompues depuis 20 mois, a indiqué à l'AFP un responsable, Saëb Erakat.

Le CEOLP "se réunira vers 20h locales (17h GMT) sous la présidence du président Mahmoud Abbas pour examiner le communiqué du Quartette et l'invitation qui sera faite pour une reprise des négociations, et prendre la décision adéquate", a dit le négociateur en chef palestinien. Selon lui, "il est prématuré d'annoncer de position palestinienne avant la réunion du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine", une instance qui gère au jour le jour les affaires palestiniennes.

Selon des sources palestiniennes, le communiqué du Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne et Onu) soutenant la reprise des négociations directes est attendu vers 16h locales (13h GMT). Il doit être suivi

"immédiatement" d'une invitation américaine pour une relance des négociations aux Etats-Unis les 1^{er} et 2 septembre en présence de M. Abbas et du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, selon ces sources. Israël de son côté s'abstient pour l'heure de tout commentaire officiel.

L'OLP, qui regroupe les principaux mouvements nationalistes palestiniens, est dirigée depuis 2004 par M. Abbas. Elle chapeaute l'Autorité palestinienne, instaurée le 1^{er} juillet 1994. Selon le New York Times, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton doit annoncer vendredi la reprise des négociations directes et le président Barack Obama devrait inviter les deux dirigeants aux Etats-Unis début septembre pour les lancer. MM. Netanyahu et Abbas se sont mis d'accord sur un délai d'un an pour que ces négociations aboutissent.

Les négociations directes, suspendues depuis décembre 2008, doivent traiter des questions sensibles, comme celles de Jérusalem, des frontières et du droit des

réfugiés palestiniens au retour. Des négociations indirectes par l'intermédiaire de l'émissaire américain George Mitchell lancées en mai n'ont enregistré aucun progrès. Les Palestiniens ont résisté depuis plusieurs mois aux pressions américaines les invitant à discuter directement avec Israël, arguant que M. Netanyahu n'a pas sérieusement l'intention de se retirer des territoires occupés depuis 1967, notamment de Jérusalem-Est, dont ils veulent faire la capitale de leur futur Etat. Ils demandent aussi un gel complet de la colonisation juive.

Les Palestiniens avaient dit espérer que le communiqué du Quartette correspondrait à sa déclaration du 19 mars appelant Israël à stopper toutes ses activités de colonisation et invitant les deux parties à renouer un dialogue direct en vue de conclure un accord de paix dans les 24 mois. Israël s'est dit prêt à reprendre des négociations directes mais sans conditions préalables, M. Netanyahu rejetant toute prolongation du gel partiel de la colonisation au delà de septembre.

AFP

En attendant le 1^{er} tour

MAURITANIE

LE POIDS DES TRADITIONS ET DES CONFRÉRIES

Lire page 14



ABDELKADER BENDAMÈCHE, COMMISSAIRE DU FESTIVAL NATIONAL DU CHAÂBI

«LE FESTIVAL DE CHAÂBI N'EST PAS UNE CÉRÉMONIE DE MARIAGE»

Lire page 17

COMPASSION ET PIÉTÉ EN ISLAM

Lire pages 12-13



RAMADHAN

DES MOMENTS CHALEUREUX EN FAMILLE

Lire page 16

Compassion et piété en Islam

La compassion et la pitié comptent parmi les vertus du Musulman. La pitié a pour racine la clarté et la pureté de l'âme.

Le Musulman doit pratiquer la pitié, prendre part au malheur des autres et recommander d'en faire preuve, ainsi qu'Allah, exalté soit-Il l'a prescrit dans le Coran. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :
 "[...] Ceux qui rachètent les captifs, nourrissent en temps de disette un parent orphelin ou un pauvre réduit au dénuement, tout en étant du nombre de ceux qui ont la foi, qui s'incitent mutuellement à la constance et à la commisération. Ceux-là seront les gens de la droite !" (Coran : 90/17-18)

Plusieurs hadiths du Prophète Mohammed (SAW) abor-

Le hadith du jour

Selon Aboû Horëira, l'Envoyé d'Allah (SAW) a dit :

« Ne vous jalousez pas, n'enchérissiez pas les uns sur les autres, ne vous haïssez pas, et n'agissez pas avec perversité les uns à l'égard des autres, ne concluez pas d'achats au détriment les uns des autres. Soyez, ô serviteurs de Dieu, tous frères ; le Musulman est frère du Musulman, il ne l'opprime pas, ni ne l'abandonne, et il ne lui ment pas, ni ne le méprise. La crainte de Dieu est ici », et il dit ceci en montrant trois fois son cœur, puis il ajouta : «Le pire de l'iniquité est de mépriser son frère musulman. Tout ce qui appartient au musulman est sacré pour le musulman: son sang, son bien, son honneur ».
 (Rapporté par Muslim)

dent la pitié et la bonté du cœur en soulignant leur importance dans la vie individuelle et sociale. Parmi ces hadiths nous pouvons citer à titre d'exemple les suivants :

« Ayez pitié de ceux qui vivent sur terre, Celui Qui est au ciel aura pitié de vous. » (Rapporté par At-Tabarani et Al-Hakim)

« Allah est miséricordieux envers ceux qui ont bon cœur. » (Rapporté par Ibn Abi Chayba et bout d'un hadith rapporté par Boukhari)

« La tendresse ne fait défaut que dans le cœur d'un damné » (Mousslim)

« Le Tout-Miséricordieux est clément avec ceux qui le sont. Soyez clément envers votre prochain et Allah sera clément envers vous. » (Rapporté par At-Tirmidhi et Abu Dawoud)

« L'image des croyants dans les liens d'amour, de miséricorde et de compassion qui les unissent les uns aux autres est celle du corps : dès que l'un de ses membres est malade, tout le reste du corps souffre d'insomnie et de fièvre. » (Rapporté par Boukhari et Mouslim. Cette version appartient au dernier).

« Le croyant envers son frère croyant est comparable à un édifice dont les briques se soutiennent les unes les autres. » (Boukhari et Mouslim)

La pitié n'est que tendresse et sympathie. Elle suscite grâce et bonté. Mais elle n'est jamais un sentiment stérile. Elle se traduit, au contraire, à l'extérieur par des actes réels tels que : pardon aux offenses, secours aux angoissés, assistance aux faibles, assouvissement de la faim des faméliques, habillement des dénués, soins aux malades, consolation des affligés et plusieurs autres actes semblables qui sont tous le fruit de la pitié.

L'imam Al-Boukhari rapporte qu'Anas (SAW) a dit :

« Nous sommes allés, le Prophète (SAW) et moi, voir Abou Yousseph, le mari de la nourrice d'Ibrahim, fils du Prophète. Le Prophète (SAW) prit son enfant dans ses bras, le serra contre lui et l'embrassa. Nous sommes allés encore une autre fois, mais l'enfant était agonisant. Les yeux du Prophète se mirent à verser des larmes. Abderrahmane Ibn Awf qui était présent avec nous lui dit : "Toi aussi, Messenger d'Allah, tu pleures !" »

"Ô Ibn 'Awf", dit le Prophète, "ce sont des larmes de tendresse" avant d'ajouter : "Les yeux versent leurs larmes, le cœur s'afflige, mais nous ne disons que ce qui plaît à Allah. Nous sommes bien tristes de ta perte, ô Ibrahim !" »

Dans une autre occasion, le Prophète (SAW) pleura alors qu'il était allé rendre visite à son petit-fils. Assis sur le lit, il le porta agonisant entre ses mains. Les yeux de l'enfant étaient gelés et ne faisaient aucun mouvement. Le Prophète (SAW) se mit à pleurer lorsqu'il s'en aperçut. Saâd lui demanda : « Qu'est-ce qui se passe, ô Messenger d'Allah ? - C'est, répondit-il, la manifestation de la compassion qu'Allah, exalté soit-Il, a placée dans le cœur de l'homme. Allah, exalté soit-Il, n'est compatissant qu'envers ceux de Ses adorateurs qui sont eux-mêmes compatissants. » (Rapporté par Al-Boukhari).

C'est une marque d'affection de la part du Prophète (SAW) que d'aller voir l'enfant chez sa nourrice, de l'em-



brasser et de serrer contre lui. C'est de la tendresse de sa part que de lui rendre visite dans son agonie et de le pleurer.

Boukhari a rapporté aussi le fait suivant d'après Abou Houreira (SAW) : « Un homme, poursuivant son chemin, éprouva une soif ardente et descendit dans un puits pour se désaltérer. Quand il remonta, il vit un chien haleant de soif, léchant l'humidité du sol. Ce chien, se dit-il, éprouve la même sensation de soif que moi. Alors, il redescendit, remplit sa chaussure d'eau, la prit par la bouche, remonta et donna à boire au chien. Son geste fut agréé par Allah qui lui accorda rémission de ses péchés. » Sommes-nous récompensés, dirent les compagnons, pour les bienfaits dispensés aux animaux ?

"Oui, tout bienfait à tout être vivant est rétribué [par Allah]", dit le Prophète.

Il a dit également : «Pendant que quelqu'un poursuivait sa route, il trouva une branche épineuse qu'il retira de la route. Allah loua son acte et lui accorda Son absolution. » [Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim]

Le Prophète (SAW) a dit aussi : « Toutes les créatures constituent la Famille d'Allah (exalté soit-Il) et Sa créature préférée, c'est celle qui est bienfaisante envers Sa Famille » (Boukhari)

C'est aussi une marque de commisération de la part de cet homme qui prit la peine de descendre dans le puits, d'y puiser de l'eau et de désaltérer ce chien assoiffé et de l'autre qui prit la peine d'écarter cette branche épineuse du chemin emprunté par les gens.

Si ce n'était pas la pitié qui a ému ces deux hommes, ils n'auraient pas agi ainsi.

A l'opposé de cet exemple, Al-Boukhari, toujours selon Abou Houreira, rapporte le fait suivant :

« Une femme a mérité les tourments de l'enfer pour avoir emprisonné une chatte et l'avoir laissée mourir

d'inanition. Ce fait lui a valu l'enfer [Il lui sera dit] "Tu t'as laissée sans boire et sans manger dans sa prison, tu ne l'as ni nourrie, ni relâchée pour manger des insectes de la terre!" »

Cet acte est un aspect de dureté de cœur, de carence de pitié que l'on ne peut rencontrer que chez un damné.

Al-Boukhari a rapporté également d'après Qatada un hadith dans lequel le Prophète (SAW) dit :

« Je commence quelquefois la prière avec l'intention de la prolonger. Mais, entendant les pleurs d'un petit enfant, je la raccourcis, sachant que ses cris tourmentent sa mère. »

Ainsi, renoncer à allonger la prière à cause des pleurs d'un enfant qui trouble sa mère est un aspect de pitié. C'est un don que la grâce divine attribue aux cœurs des gens compatissants.

Abou Mas'oud Al Ansâry (Radhiya Allahou anhou) rapporte qu'un homme dit un jour au Prophète (SAW) : «Par Allah ! Ô Messenger d'Allah, je vais sûrement m'absentir de la prière du matin à cause d'un tel qui la fait durer trop longtemps ». Jamais, dans aucune de ses admonitions, je n'ai vu l'Envoyé d'Allah (SAW) se mettre dans une colère aussi violente que ce jour-là. « Alors, s'écria-t-il, il y en a donc parmi vous qui veulent faire fuir les fidèles ! Quel que soit celui d'entre vous qui dirigera la prière des fidèles, qu'il la fasse courte ; car, parmi les fidèles, il y a des personnes faibles, âgées ou trop pressées » (Rapporté par Al-Boukhari).

On raconte qu'un homme insulta Zaïn Al-Abidin (Ibn Ali Ibn Hossen petit-fils du Prophète,) qui se dirigeait vers la mosquée.

Ses domestiques accoururent pour le battre. Mais Zaïn Al-Abidin les en empêcha. Puis, s'adressant à celui qui l'avait insulté, il lui dit : « Homme ! Je mérite plus que ce que tu as dit ! Ce que tu ignores de moi, dépasse de loin ce que tu connais. Si tu veux, je peux te le citer ! »

L'homme rougit. Zaïn Al-Abidin enleva alors son manteau et l'en revêtit. Il ordonna à ses gens de lui remettre mille dirhams.

L'oubli de ces injures et cette charité sont deux marques de bonté de cœur de la part du petit-fils du Prophète Mohammed (SAW).

Le système moral de l'Islam

L'Islam a établi un certain nombre de droits fondamentaux, valables pour l'humanité toute entière et qui doivent être observés et respectés en toutes circonstances. Dans ce but, l'Islam fournit, non seulement des garanties juridiques, mais aussi tout un système moral très efficace. Ainsi, pour l'Islam tout ce qui conduit au bien-être de l'individu ou de la société est moralement bon, et tout ce qui lui est nuisible est moralement mauvais. L'Islam attache tant d'importance à l'amour d'Allah, exalté soit-Il, et à l'amour de l'homme qu'il met en garde contre trop de formalisme.

Nous lisons dans le Coran : « La piété ne consiste pas à tourner vos faces vers l'Orient ou vers l'Occident. Mais la piété, c'est de croire en Dieu, au Jour Dernier, aux Anges, à l'Écriture et aux prophètes. C'est d'apporter - pour l'amour de Dieu - un témoignage de générosité à ses proches, à l'orphelin, au pauvre, à l'étranger de passage, à ceux qui imploront un secours, et pour le rachat des captifs. C'est la vertu de ceux qui observent la Prière et l'Aumône, respectent les engagements conclus, et sont patients dans l'adversité et au moment du danger : voilà les Croyants véridiques et voilà ceux qui craignent Dieu! » (Coran: 2/177)

Nous avons là une belle description du croyant vertueux et qui, craignant Allah, obéit aux préceptes salutaires mais sans cesser de fixer son regard sur l'amour de Dieu et de son prochain.

L'acceptation du devoir est personnelle et rationnelle, car le croyant cède plus à un attrait qu'à une pression. C'est la volonté divine, en tant qu'expression de la vérité absolue et de la justice parfaite qui s'impose, et non un commandement abstrait émanant d'une autorité morale suprême mais mal définie.

Donc, la distinction entre l'obligation juridique et le devoir éthique n'existe pas en Islam : les deux sont intimement liés, se potentialisant pour affirmer la force du système.

Nous avons reçu quatre préceptes :
 1. Notre foi doit être vraie et sincère.
 2. Nous devons être préparés à le montrer par des actes de charité envers notre prochain, et non par un "habît" de piété.

3. Nous devons être de bons citoyens et apporter notre soutien aux organisations sociales.

4. Notre âme doit être ferme et inébranlable en toutes circonstances.

Car découlant de ce monothéisme eschatologique, Dieu Seul est le pilier du système moral de l'Islam : vers Lui se fera l'ultime retour, et Lui Seul nous rétribuera.

C'est là le critère selon lequel tout comportement individuel est jugé comme bon ou mauvais. Ce critère est en quelque sorte le noyau autour duquel viennent s'articuler tous les éléments qui constituent la conduite morale de cha-

cun.

Avant d'établir des préceptes moraux, l'Islam cherche à implanter fermement dans le cœur de l'homme, la conviction qu'il est en constant rapport avec Dieu, Qui le voit à tout moment et en tout lieu. Il peut se cacher du monde entier, mais pas de Dieu. Il peut tromper n'importe qui, mais pas Dieu. Il peut fuir l'emprise de n'importe qui, mais pas celle de Dieu.

Ainsi, en faisant de ce qui plaît à Dieu l'objectif premier de toute vie humaine, l'Islam a posé le critère de moralité le plus élevé qui soit, ouvrant ainsi à l'évolution morale de l'humanité des perspectives illimitées.

Voyant dans la révélation divine la source première de toute connaissance, l'Islam donne permanence et stabilité aux principes moraux qui, bien que laissant une marge raisonnable pour certaines adaptations et innovations, excluent les perversions, les déviations, les mœurs dissolues, le relativisme atomiste ou le relâchement de la vie morale. Il fournit une sanction à la moralité par l'amour et la crainte de Dieu qui incitent l'homme à obéir à la loi morale sans aucune pression extérieure.

À travers la croyance en Dieu et au Jour du Jugement, l'Islam fournit une force qui permet à chacun d'adopter une conduite morale et sincère de tout son cœur et de toute son âme.

Il ne cherche pas à inventer, à travers quelque fausse originalité ou innovation, des vertus morales nouvelles, ni à minimiser l'importance des normes morales bien connues.

Il ne confère pas non plus, une importance exagérée à certaines normes tout en négligeant certaines autres sans raison. Il reprend toutes les vertus morales communément connues et, avec un sens remarquable de l'équilibre et des proportions, il assigne à chacune d'elles une place et une fonction convenables dans le schéma global de la vie.

Il élargit l'horizon de la vie humaine individuelle et collective, son existence domestique, sa conduite civique, ses activités dans les domaines politique, économique, législatif, éducatif et social. Il couvre la totalité de son existence (de la maison à la vie en société, de la table au champ de bataille et aux conférences sur la paix), depuis le berceau jusqu'au tombeau. En bref, aucune sphère de sa vie, n'échappe à l'application universelle et infiniment vaste des principes moraux de l'Islam.

Ainsi, grâce à cette suprématie de la moralité, toutes les choses de la vie, au lieu d'être dominées par des désirs égoïstes et mesquins, sont réglées par des normes morales.

L'Islam se fonde, par essence, sur la Justice, et non seulement sur l'Amour, car ce dernier est subjectif et la Justice normative. Cette Justice confère à l'Homme des droits, mais encore plus, des devoirs. En effet si le droit peut induire l'inertie, le devoir lui, positivement, exige. La Déclaration des droits de l'Homme nous dit que chacun a droit au travail, droit au respect, droit à la culture; l'Islam nous dit aussi cela, mais en plus l'Islam nous dit que chacun a le devoir de rechercher du travail, le devoir de respecter autrui, le devoir de chercher le Savoir. Simple addition, grande différence.

L'Islam érige un système de vie fondé sur tout ce qui est bon, en rejetant tout ce qui est mauvais. Il exhorte les individus non seulement à pratiquer la vertu mais aussi à la faire triompher, à éliminer le vice, à tendre et exhorter vers le Bien et à empêcher le Mal. Il veut la suprématie du verdict de la conscience et ordonne que la vertu, ne soit pas soumise au mal.

Ceux qui répondent à cet appel, sont groupés dans une communauté et portent le nom de Musulmans. Le but qui préside à la formation de cette communauté (Oummah) est un effort organisé en vue d'établir et de cultiver le Bien, de supprimer et éliminer le Mal.

On trouvera ici quelques renseignements moraux fondamentaux, se rapportant à différents aspects de la vie d'un Musulman. Ils couvrent aussi bien une large gamme de la conduite morale personnelle du Musulman que ses responsabilités sociales.

Conscience de Dieu

Le Coran stipule que cette conscience est la plus haute qualité que puisse posséder un Musulman:

«Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus

Source : islamweb.com

pieux» (Coran: 49/13). L'humilité, la modestie, le contrôle des passions et des désirs, la vérité, l'intégrité et la patience, la persévérance et le maintien des promesses sont des valeurs morales, soulignées sans cesse dans le Coran:

"... et Allah aime les endurants" (Coran: 3/146)

« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, qui dépensent (pour plaire à Dieu) dans l'aisance comme dans l'adversité, qui dominent leur colère et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants -» (Coran: 3/133-134)

«...accomplis la Salat (prière), commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre en toute entreprise. Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance: car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloire. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes» (Coran: 31/17-19)

D'une façon qui résume le comportement moral d'un Musulman, le Prophète (SAW) a dit : «Le Seigneur m'a donné sept commandements pour rester conscient de Dieu, que ce soit en privé ou en public :

1. de parler avec justesse, que je sois en colère ou joyeux,
2. être modéré aussi bien pauvre que riche,
3. de renouer l'amitié avec ceux qui l'ont rompue avec moi,
4. de donner à celui qui me refuse,
5. que mon silence soit rempli de pensée,
6. que mon regard soit une admonition,
7. que je commande ce qui est juste.»

EVOCATION

Ô Dieu ! purifie-moi avec la neige et l'eau froide. Ô Dieu ! Purifie mon cœur des péchés comme Tu fais qu'on nettoie un habit blanc des souillures et distancie-moi de mes péchés comme Tu as distancié l'est de l'ouest".
Ô Dieu ! Lave-moi de mes péchés avec de l'eau, la neige et la grêle. Nettoie mon cœur des péchés comme on nettoie un habit blanc des souillures, distancie-moi des me péchés comme tu as distancié l'est de l'ouest.
Ô Dieu ! Je me réfugie auprès de Toi contre ces quatre un savoir qui ne m'importe aucun profit, un cœur qui ne se recueille pas, une passion insatiable et une invocation sans réponse.
Ô Dieu ! Je T'implore de m'accorder une vie pure, une mort convenable et un retour honorable (vers Toi)".



14 | MIDI LIBRE | N° 1050 | Ven. 20 - Sam. 21 août 2010 | 11 Ramadhan 1431 | Iftar - 19h35 | Imsek - 04h26

MAURITANIE

LE POIDS DES TRADITIONS ET DES CONFRÉRIES

*« La foi permet de tout transcender, aller au-delà de ses possibilités »
« Un mois de grande piété, de sobriété et de pardon... » Les Mauritanien·es résument ainsi l'esprit du mois sacré. Le pays du million de poètes, appelé aussi le pays des Chinguettis (appellation qui signifie le puits du cheval), vit Ramadhan avec beaucoup de philosophie et de sagesse.*

« **C**hez nous, Ramadan se vit dans la pure tradition de l'abstinence, la simplicité, voire l'austérité des fois », explique un jeune Mauritanien installé à Casablanca. La rudesse du climat rend le jeûne très contraignant dans ce pays. L'aridité en Mauritanie, rappelons-le, est extrême presque partout. Le climat est chaud et sec. Ce qui rend éprouvant l'abstinence : Les vieux jeûnent au risque de leur vie. Il y a plusieurs cas de déshydratation durant le mois sacré », témoigne un journaliste mauritanien. « Chez nous, la tradition veut que la foi permette de tout transcender, aller au-delà de ses possibilités apparentes », tient-il à préciser. Et d'ajouter, l'air solennel : « Nous sommes convaincus que c'est dans la souffrance la plus atroce que Dieu reconnaîtra les siens ».

Les vieilles traditions des tribus et les rituels pèsent de tout leur poids. A l'instar du Mali et du Sénégal (www.leconomiste.com), la Mauritanie compte plusieurs confréries. Les principales restent incontestablement celles des Tidjanis et des Hamalistes (une confrérie d'origine malienne).

Que ce soit chez les Maures (tribus d'Arabes noirs et blancs basés au Nord et à l'Est), les Samasites (tribu de l'ex-président Ould Taya), Ouled Dlim ou encore les Esbihis... la tradition est partout la même pendant le mois sacré : « le jeûne est un devoir mais en même temps il n'y a pas de contrainte ». La tolérance est aussi de mise « tant que chaque individu est responsable devant Dieu », poursuit le journaliste.

Le jour, les horaires de travail sont réduits et l'activité de production tour-



ne au ralenti.

En attendant la rupture du jeûne dans les grandes villes, les Mauritanien·es passent leur après-midi à flâner dans les souks.

Les marchés des villes sont inondés de fruits et légumes et articles fabriqués ou en provenance du Maroc. Le made in China n'épargne pas les étalages et devantures des magasins de Nouadhibou, Kaédi, Kiffa ou encore Nouakchott.

Au coucher du soleil, petits et grands jubilent et se réunissent autour de la table. Pour rompre leur jeûne, les Mauritanien·es font tout dans la simplicité : lait caillé et mélangé à de l'eau et du sucre, dattes, de la bouillie de céréales et du jus d'oseille.

Le thé vert à la menthe se boit corsé et sans modération. Après, jeunes et adultes vaquent à la prière du Maghreb. Au retour, on sirote le thé accompagné généralement d'un tagine, le benava. Un pot-au-feu sans légumes composé de sauce et de viande d'agneau, de chèvres ou de chameau. D'autres encore ont une préférence pour le méchoui avant d'enchaîner avec la prière d'Al Ichaa et les Tarawih jusqu'à tard dans la soirée. Les mosquées sont bondées d'enfants, de jeunes et de personnes âgées. Tout le monde s'y rend quel que soit l'âge.

Le soir, les cafés et salons de thé ne sont pas très fréquentés en Mauritanie. Les jeunes se rassemblent dans les quartiers et discutent de sujets d'actualité : « la nouvelle équipe au pouvoir, la moralisation de la vie politique, les gisements pétroliers, la lutte contre la corruption, la revalorisation des salaires... ».

Parallèlement, des veillées de chant soufi sont tenues dans plusieurs quartiers et mosquées. Certaines familles font preuve d'une grande générosité, invitent proches et amis... et égorgent des bœufs ou des moutons pour des veillées à l'occasion. L'aumône et la charité deviennent fréquentes : l'on donne beaucoup d'argent et surtout du pain de sucre aux personnes âgées même si elles ne sont pas dans le besoin. C'est surtout durant la nuit sacrée que les dons et zakat deviennent importants.

Les nantis achètent des centaines de kilos de pain de sucre qu'ils distribuent aux nécessiteux et aux vieux pour qu'ils prient pour eux. « Pour nous, les personnes âgées sont dépositaires de l'histoire, de la tradition et de la sagesse. Elles ont la Baraka ! »

Une manière de rendre hommage à la sagesse des vieux.

Source : L'Economiste

RAMADHAN

DES MOMENTS CHALEUREUX EN FAMILLE

Le mois de Ramadhan ne se résume pas à quelques interdits. Durant cette période, en effet, il s'agit de purifier son esprit, de ressentir de la compassion pour autrui et de réfléchir à ses propres défauts.

Le jeûne en tant que pratique spirituelle est d'ordinaire lié à l'ascèse (du grec askêsis, exercice). Si l'ascèse est une discipline de vie et une forme de maîtrise de soi, la façon dont elle est pratiquée varie selon les différentes cultures et philosophies de ce monde. L'ascèse est d'ailleurs une tradition répandue dans de nombreuses cultures orientales comme le jaïnisme, l'hindouisme, le bouddhisme mais aussi dans les trois religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam), sous différentes formes. Dans le but de dominer ses instincts primaires et d'atteindre la perfection spirituelle, l'ascète s'impose, en général, des privations (il se prive de nourriture et de plaisirs) et pratique la méditation ou la prière. Les soufis, par exemple, - le soufisme est un courant mystique de l'islam - pratiquaient l'ascèse. Pour les musulmans, le mois de Ramadhan a une dimension ascétique dans le sens où il incite les musulmans à maîtriser leurs instincts et à progresser sur le plan spirituel. Par ailleurs, le mois de Ramadhan commémore la première révélation divine reçue par le prophète Mohamed (QSSSL).

Ramadhan et méditation

Ramadhan est le neuvième mois du calendrier lunaire de l'islam. Pendant le mois de Ramadhan, tous les musulmans adultes et en bonne santé doivent jeûner et observer certains principes moraux. De l'aube au crépuscule, les musulmans doivent s'abstenir de manger et de boire, de fumer, d'avoir des rapports intimes mais aussi de se quereller... Cela étant dit, le mois de Ramadhan ne se résume pas à



quelques interdits. Durant cette période en effet, il s'agit de purifier son esprit, de ressentir de la compassion pour autrui et de réfléchir à ses propres défauts. D'ailleurs, c'est parce que Ramadhan est une période consacrée à la spiritualité, que des musulmans choisissent ce moment pour accomplir un pèlerinage à La Mecque, l'omra. Mais une démarche spirituelle n'a réellement de sens que si on la fait pour soi-même et non pour le regard d'autrui ou pour avoir bonne conscience, avec pour seul bénéfice le sentiment d'avoir accompli son devoir de bon musulman ! Ramadhan est un moment privilégié pour faire son introspection et se remettre en question. Ainsi est-il dit dans le Coran : *"Tout bien qui t'arrive vient de Dieu ; tout mal qui t'atteint vient de toi-même"* (Sourate VI, 79). Il s'agit donc d'être humble vis-à-vis de ses réussites, d'une part, et d'assumer les conséquences de ses

mauvaises actions, d'autre part. De plus, c'est une occasion de méditer sur le sort des moins chanceux que soi. C'est pour quoi, pendant Ramadhan plus qu'à l'accoutumée, on partagera de bonne grâce son couvert avec des pauvres...

Ramadhan, c'est aussi des moments chaleureux en famille

Ramadhan est aussi, comme chacun le sait, l'occasion de réunir les familles autour du f'tour, le repas de rupture du jeûne, que l'on prolonge avec le s'hour, la veillée traditionnelle de Ramadhan. Autrefois, la rupture du jeûne était ritualisée : on entamait toujours le repas en croquant une datte et en buvant un verre de lait. Le repas devait être assez frugal et non pas excessivement riche en gras et en sucres afin de reprendre des forces en dou-

ceur. Chaque pays oriental, du Maghreb à l'Extrême Orient, a ses propres traditions culinaires et ses propres plats rituels de Ramadhan. Au Maghreb, parmi les plats classiques de la table de Ramadhan figure un potage épicé à base de blé ou de nouilles, la chorba et la harira, et d'autres plats propres à la tradition maghrébine. En Arabie, on sert, entre autres mets, un plat de riz en sauce et de viande de mouton, Al Madina... Toujours selon la tradition, durant la veillée de Ramadhan, les plus âgés de la famille contaient des histoires merveilleuses, souvent au sujet des miracles provoqués par la foi ou des récits qui faisaient la part belle à la magie et aux héros du Bien. De nos jours, les histoires racontées par les aînés autour du foyer de la cheminée ont été remplacées par des veillées autour de la télévision... Mais la tradition du s'hour perdure malgré tout !

Source : Le Guichet du Savoir

REORGANISEZ VOTRE ALIMENTATION POUR UN RAMADHAN AGREABLE

Pendant le Ramadhan, l'horloge biologique se dérègle à cause des changements des paramètres d'activité et de repos. Ce mois sacré exige une réorganisation alimentaire adaptée aux besoins du corps et de l'esprit. Nombreuses sont les maladies liées à une surabondance de l'alimentation. Le mois de Ramadhan est une opportunité fascinante pour accélérer la guérison de certains problèmes de santé, comme l'hypertension, l'asthme, l'allergie, les maux de tête chroniques, les ulcères gastriques, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, l'arthrite rhumatoïde, les fibromes utérins, les tumeurs bénignes, les inflammations, pour ne citer que celles-ci. Le jeûne est

un processus thérapeutique puissant car l'organisme à jeun se désintoxique et se purifie, et ses cellules se régénèrent et rajeunissent. Durant ce mois, un grand travail de libération s'opère aux niveaux physique, mental, émotionnel et spirituel. **Comment s'alimenter durant le Ramadhan ?** Pendant le Ramadhan, l'horloge biologique n'est plus en harmonie à cause des changements d'activité et de repos. Cette période requiert, donc, une réorganisation alimentaire des plus sérieuses, adaptée aux besoins du corps et de l'esprit du jeûneur, et qui devrait faire appel à une « chrono nutrition » consistant à optimiser sa

nourriture quantitativement, qualitativement et chronologiquement. Gare aux excès de sucre direct, comme celui contenu dans les pâtisseries qui, non seulement se compte directement sur la balance, mais qui joue aussi un rôle de coupe-faim, ce qui finit par masquer notre véritable appétit et vous inciter à manger davantage ! Ainsi, les mets consommés doivent être équilibrés, contenant des aliments de chaque groupe alimentaire, c'est-à-dire des fruits, des légumes, de la viande (viande rouge, volaille et poisson), des céréales et des produits laitiers. Les fritures sont généralement malsaines et leur consommation devrait être limitée puisqu'elles ont tendance à provoquer des trou-

bles de la digestion, en plus d'accentuer le poids. Parlant de poids, pour les gens soucieux de leur apparence et de leur corps, le Ramadhan est un moment idéal pour perdre des kilos en trop, ou au moins pour stabiliser leur poids. En effet, quand on jeûne, on contraint le corps à puiser dans ses réserves d'énergie. Cela tombe bien puisque ces réserves sont stockées dans la masse grasseuse dont nous nous débarrasserons volontiers. Nombre de nutritionnistes suggèrent à cet effet de consommer beaucoup de fruits et de légumes, aussi bien pour la rupture du jeûne (f'tour) que pour le repas de l'aube (s'hour). Il est aussi recommandé

de boire de l'eau plate et d'éviter les boissons carbonatées. Il est également préférable de manger de la salade végétale avant de prendre des plats cuits car ça activerait les enzymes dans le corps et accélérerait la digestion. **Conseil de notre Prophète** Le jeûne est salutaire pour la santé, s'il est, bien sûr, fait correctement et conformément aux instructions diététiques élémentaires. Et nul besoin d'aller très loin pour s'en convaincre. Notre Prophète ne nous l'a-t-il pas clairement recommandé en nous incitant à *«Ne pas trop manger, en remplissant son estomac de plus du tiers de sa contenance.»*.

ABDELKADER BENDAMÈCHE, COMMISSAIRE DU FESTIVAL NATIONAL DU CHAÂBI

«Le Festival de chaâbi n'est pas une cérémonie de mariage»

Abdelkader Bendamèche, 61 ans, natif de Mazagran (Mostaganem) est le commissaire du Festival national de la chanson chaâbie. Fonctionnaire de l'Etat, cet homme simple et très affable, est aussi un artiste invétéré qui écume en « taupe » les administrations algériennes afin, dit-il, d'élargir le territoire de l'émotion. Il est rare d'entendre de la bouche des

responsables algériens d'aussi douces paroles que « Khir fi ma khtar Allah », (il y a du bon dans ce que Dieu a décidé, NDLR) qu'on évoque avec eux la question du financement. « On n'a pas besoin de beaucoup d'argent » voilà ce que nous dit ce sage du chaâbi. Nous l'avons rencontré à l'Institut national supérieur de Musique d'Alger à la Place des Martyrs.

PROPOS RECUEILLIS PAR LARBI GRAÏNE

Midi Libre : Nous sommes à quelques jours du Festival national du chaâbi, y a-t-il des nouveautés cette année ?

Abdelkader Bendamèche : Cette année, nous avons axé un peu plus que les autres années sur la pédagogie, nous prévoyons des journées pédagogiques à l'intention des finalistes, c'est-à-dire des jeunes candidats, mais aussi à l'intention des auditeurs libres. Nous ouvrons les portes à tous ceux qui voudraient bien venir, aux mélomanes, aux gens qui aiment le chaâbi, afin d'assister à des cours magistraux sur ce genre musical ancestral qu'ils pourront étudier sous ses différents aspects, chant malhoun, etc. La nouveauté réside dans le fait qu'on a rendu obligatoire la participation à ces journées pédagogiques prévues du 25 au 30 août. Les cours sont sanctionnés par une note qui peut peser dans le décompte final du candidat. Cela d'une part. D'autre part, nous avons élargi le champ de l'expression du Festival, jusqu'ici limité au théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, il est vrai que celui-ci est un espace mythique extrêmement important dans la mesure où les Algériens y ont vécu, depuis au moins un siècle, des moments fabuleux, culturellement et artistiquement parlant, donc je disais que nous avons élargi le champ d'expression à l'espace Fadéla-Dziriya, qui se trouve à l'Institut national supérieur de musique, c'est un magnifique théâtre de plein air. Ceci va nous permettre d'éclater le festival, de le ramener au plus près des Algérois dans ce quartier de la capitale, qui est l'entrée de Bab El-Oued et qui est un peu adjacent à la place des Martyrs. C'est le quartier populaire par excellence. Cette musique est populaire, elle va vers la population, nous considérons l'ouverture de l'espace Fadéla-Dziriya, comme un gage de solidarité avec le public. Nous ferons peut-être un effort supplémentaire l'année prochaine. En tous les cas cette année cet espace sera ouvert aux candidats qui disposeront ainsi d'une seconde chance au cas où ils rateraient leur sortie au TNA. Les candidats auront donc une seconde chance pour se rattraper, puisqu'ils auront une deuxième note qui appréciera leur prestation au théâtre Fadéla-Dziriya. A ce niveau, il y aura un autre orchestre, un autre public et un autre jury. Nous avons constaté que beaucoup de jeunes lorsqu'ils arrivent au TNA sont paralysés par le trac, alors que souvent ils sont brillants, c'est dire que ce n'est pas évident pour un candidat de faire étalage de son talent. L'institution est imposante, il y a de l'émotion, de la peur, il y a le minutage, la solennité du jury national, l'exigence d'un public sérieux, le velours du théâtre, cette atmosphère un peu terrible, les artistes débutants la ressentent plus que nous. Nous avons tenu compte de tout ça. Grâce à l'Institut national supérieur de musique, nous leur avons aménagé cet autre espace moins « solennel », qui va aussi permettre l'animation dont va tirer profit la population riveraine.

Qui dit chaâbi dit Casbah, pourquoi n'avez-vous pas pensé à faire des récitals chaâbi en pleine Casbah ?

Ça peut venir, La Casbah est notre allié naturel, tous les grands maîtres sont nés dans la vieille cité. Le chaâbi y a vécu ses moments de grande gloire. Mais il ne faut pas oublier les autres casbahs, celle de Béjaïa, de Mostaganem et d'Annaba, il ne faut pas



Abdelkader Bendamèche.



Nous faisons fonctionner notre institution avec parcimonie, nous ne sommes pas des gaspilleurs. Nous faisons les choses correctement. Tous les musiciens qui travaillent avec nous sont payés... à vrai dire on n'a pas besoin de beaucoup d'argent. Si on décide de nous en donner plus, « mrahba bihoum ».



oublier les quartiers populaires, les cités historiques, qui ont aussi connu ce genre musical traditionnel. Nous avons également des alliés physiques qui sont l'association culturelle des amis de la rampe Louni-Arezki et l'Association des amis de Sidi Abderrahmane. C'est avec qu'eux que parfois nous faisons des incursions au sein de La Casbah, ou dar El Manzah, où nous faisons des hommages. L'année dernière, nous avons honoré la mémoire de Hadj M'Rizek, nous l'avons fait en plein cœur de La Casbah. Il ne faut pas oublier que de là où je vous parle, nous sommes en plein centre de La Casbah, c'est vrai que ça a été défiguré par la France.

Est-ce que vous pourriez dire un mot sur le jury ?

Le président du jury, c'est El Hadj Boudjemâa El-Ankis. Dans ce genre musical, on doit tenir compte de la dimension historique, de la représentativité, du respect dû aux anciens, et du respect dû à la pratique de ce genre ancestral. Il s'agit de mémoire et d'identité, donc ce genre musical aborde ces aspects quotidiennement. Hadj Boudjemâa El-Ankis

est cette figure idoine, incontournable. On a commencé avec lui, on continuera avec lui cette année, c'est l'hommage que nous lui consacrons. Nous disons aux jeunes, même si Hadj Boudjemâa El-Ankis a été honoré plusieurs fois par sa ville, Tizi-Ouzou, et également par Alger, plusieurs fois aussi, cette année, ce sont les jeunes, les nouveaux talents de la nouvelle génération de chanteurs chaâbi, qui vont l'honorer pour lui dire vous avez bien fait les choses, vous nous avez remis le flambeau, soyez certain que nous allons continuer l'œuvre que vous aviez entamée, c'est un peu ce message qu'on voudrait délivrer. Nous rendons aussi hommage à Maâzouz Bouadjadj qui nous vient de Mostaganem, qui a fait date dans la chanson chaâbie, à Cheikh Hssissen également. Vous savez depuis l'Indépendance jusqu'à aujourd'hui, Hssissen n'a jamais eu les faveurs des projecteurs. C'est la première fois qu'on le sort, c'est un moudjahid de la 1^{ère} heure, il faisait partie de la troupe artistique du FLN, il est mort en 1958 à Tunis, et il a été inhumé au cimetière El Djelaz. Avec l'aide des amis des associations Sidi-Abderrahmane et de la Rampe Arezki, nous allons lui rendre hommage pour dire aux autorités de ce pays, que ce monsieur est un moudjahid, et qu'on souhaite le voir réinhumé à Alger, Hssissen est mort avec le rêve que l'Algérie devienne indépendante. C'est le moindre hommage qu'on puisse lui rendre. Hssissen a été un génie à sa manière, il a été formé par Amraoui Missoum, lequel a jeté les bases de la chanson moderne algérienne. Hssissen a chanté dans les deux langues (arabe et kabyle, NDLR) avec un bonheur incommensurable. Il a chanté « A yul izegren lebhar » « A Tir al qafs » dans les mêmes conditions et avec le même succès que « Litelha bhamou » ou d'autres « Senqala » ou d'autres titres, surtout « Nhar ldjemâa rah tiri ou hkem laâlali » qui est devenu un succès éternel, emblématique de la chanson proprement chaâbie. Voilà un homme qui chantait dans les deux langues facilement, c'est un modèle dont les artistes d'aujourd'hui doivent s'inspirer.

Est-ce que le Festival a défini un prototype idéal de l'artiste chaâbi, celui-ci doit être traditionnel ou bien peut-il intégrer des aspects de la modernité ?

La démarche du Festival de la chanson chaâbie, s'inscrit dans un programme de cinq

années, nous nous inscrivons dans l'axe de la création, du renouveau de la chanson chaâbie. Le chanteur modèle s'incarne dans Ahcene Saïd, dans Hadj M'Rizek, dans Amar Lâacheb, etc. Le chaâbi, ce n'est pas les bas-fonds, c'est l'identité, c'est l'intime, l'égo, c'est la morale, c'est l'histoire, c'est la religion. Si cette dimension traditionnelle du chaâbi existe depuis un siècle, elle l'est tout autant aujourd'hui, même si elle épouse les contours d'une musique moderne. On continue de s'exprimer, de chanter son pays, l'amour, la beauté. La modernité en réalité a été intégrée par El Hadj Mhamed El Anka dès les années 20, puis d'autres ont continué dans la même veine comme Boujemaâ El Ankis, Hssissen, Mahboub Bati vers les années 70. Aujourd'hui nous voulons que les jeunes sachent qui étaient les premiers de cordée. Il faut penser à l'avenir, si on ne fait rien, autre chose va s'installer, ce sera à coup sûr la médiocrité.

Vous êtes aussi artiste mais en même temps théoricien, que vous inspire cette singularité si on peut s'exprimer ainsi ?

Oui... Je suis sorti de l'Ecole nationale d'Administration, j'ai fait une longue carrière dans l'administration, j'ai écrit beaucoup de livres dans le domaine, mais ma condition de chanteur chaâbi vit toujours en moi. Je suis toujours cet artiste interprète et également l'organisateur, le fonctionnaire-commis de l'Etat. Mais je mets mon expérience, ma façon de voir particulière, j'essaye d'appliquer même une démarche scientifique qui j'estime doit s'appliquer aussi au chaâbi. En écrivant des livres, en faisant des actions administratives, politiques ou institutionnelles qui puissent ajouter un bras à l'organisation, j'ai voulu que l'artiste qui est en moi s'exprime autrement. On ne fait pas un festival du chaâbi en mettant sur scène des chanteurs et un public qui va venir pour y assister. Ce n'est pas une cérémonie de mariage. Le festival est ouvert à tous les Algériens de toutes les régions. Ils y trouveront un espace, ils y seront admis pour peu qu'ils soient bons.

Est-ce que l'argent que vous recevez pour la couverture des frais du festival suffit ?

Ecoutez, n'importe quelle enveloppe financière ne peut convenir à quelque manifestation que ce soit. Ça ne suffit jamais. Heureusement nous faisons fonctionner notre institution avec parcimonie, nous ne sommes pas des gaspilleurs. Pour autant nous sommes des gens qui donnons des prix en numéraires, mais nous faisons les choses correctement. Tous les musiciens qui travaillent avec nous sont payés, à vrai dire on n'a pas besoin de beaucoup d'argent. Si on décide de nous en donner plus, « mrahba bihoum » (nous ne dirons pas non, NDLR). « Khir fi ma khtar Allah », (il y a du bon dans ce que Dieu a décidé, NDLR). Nous avons traversé des moments terribles, la première année nous n'avons pas eu du budget. La 3^e année également puisqu'elle a coïncidé avec le Festival panafricain, nous étions obligés de faire des demi-finales à l'ombre de ce Festival. Ça a grevé notre bourse. Nous avons fait une autre finale comme il se doit avec les moyens de bord, parce que là, nous avons affaire, au cœur, à l'émotion que nous créons. Que l'argent vienne à manquer, ce n'est pas grave, moi je prends plaisir à faire un festival pour dire notre culture, notre musique et notre identité, et j'en suis fier.

L. G.

FOOTBALL

TRANSFERT

Hassan Yebda devrait s'engager avec le SSC Napoli

L'international algérien Hassan Yebda devrait s'engager avec le club Italien SSC Napoli, série A, rapporte le site italien le Corriere dello Sport.

PAR MOURAD SALHI

Le milieu de terrain algérien, qui est toujours sous contrat avec le club portugais Benfica, sera prêté à ce club italien pour une durée d'une année avec une option d'achat évaluée à 4,5 millions d'euros, ajoute la même source. Les négociations se sont déroulées dans la plus grande discrétion, ajoute le *Corriere Dello Sport*, qui précise que le milieu de terrain devrait vite débarquer en Italie pour finaliser son contrat.

Yebda avait été prêté déjà la saison dernière au club anglais Portsmouth où il a réalisé une saison sans faute qui lui avait permis d'ailleurs de rejoindre la sélection nationale algérienne qui a participé à la Coupe du monde en Afrique du Sud avant de rejoindre de nouveau son club Benfica au Portugal. L'international algérien a déjà par-



ticipé à la rencontre amicale que l'Algérie a perdue dernièrement contre le Gabon au stade 5-Juillet sur le score de deux buts à un.

Le club SSC Naples, selon un sondage réalisé en 2008, est classé quatrième équipe italienne en matière de supporters, derrière la

Juventus, l'Inter Milan et le Milan AC. L'ancien club de l'Argentin Diego Maradona est habitué au milieu du classement, il a remporté le championnat d'Italie à deux reprises (1987 et 1990), s'offrant même le doublé avec la coupe d'Italie en 1987.

M. S.

Forfait de la sélection de Mauritanie pour les éliminatoires

Le président de la Fédération mauritanienne de football (FMF) a indiqué, jeudi, que la sélection nationale a déclaré forfait aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2012) en raison de soucis financiers et de joueurs non compétitifs. M. Mohamed Salem Ould Boukhreiss a déclaré dans une conférence de presse que les Mourabitounes, nom de la sélection nationale, "ne sont pas compétitifs" et leurs "conditions matérielles et morales ne leur permettent pas de participer à ces éliminatoires". "Nous n'avons pas pu disposer du budget demandé à l'Etat" qui est de 180 millions d'ouguiyas (près de 500 mille euros) et qui "devait permettre, entre autres, de faire participer des joueurs mauritaniens évoluant à l'étranger". "Dans ces conditions, nous avons choisi de nous excuser. Ceci vaut mieux qu'une défaite inévitable en nous appuyant sur les seuls joueurs locaux", a dit Ould Boukhreiss. La Mauritanie figurait dans la même poule (F) que le Burkina Faso, la Gambie et la Namibie. Elle devait rencontrer le Burkina Faso le 5 septembre à Ouagadougou.

APS

KARATÉ

Un tournoi international de karaté en septembre prochain à Barika

La Jeunesse Sportive de Barika de karaté (JSB) organise en septembre à Batna, un tournoi international avec la participation de clubs d'Arabie Saoudite, d'Iran et de France, a-t-on appris vendredi auprès du président du club, M.Khaled Merah. Organisée sous l'égide du wali de Batna et avec la collaboration des autorités locales, le tournoi précédé d'un regroupement en commun avec les athlètes des équipes invitées, sera le première du genre pour cette association, qui s'est distinguée cette saison, avec 13 titres nationaux toutes catégories.

"Ce tournoi, qui se veut être une tradition, permettra à nos athlètes de bien préparer les prochaines échéances internationales", a déclaré à l'APS, le président de la JSB, M. Merah qui fait allusion à 1re Coupe du Monde des clubs de kumité par équipes, à Istanbul (20-21 novembre) et aux tournois d'Amsterdam (17-20 mars) et Pescara (16-20 avril). L'opportunité d'abriter un tournoi d'envergure internatio-

nale intervient après le bon parcours des athlètes de la JSB durant cette saison, aux différentes compétitions : 117 titres (coupes/championnats) ont été remportés au niveau national et également international. A cet effet, le président de la JSB explique que le club a arraché sa place dans le gotha des clubs nationaux et ambitionne de devenir le leader du karaté algérien dans un proche avenir. "La notoriété de nos athlètes a commencé à prendre de l'ampleur; puisque pas mal d'entre eux ont intégré les sélections nationales (1 cadet, 1 juniors et 4 seniors), ce qui constitue une grande fierté pour nous. Ce résultat est le fruit de plusieurs années de travail, et c'était un de nos objectifs lors de la création de la JSB en 1993", a indiqué M. Merah.

Depuis cette date, la famille de la JSB ne cesse de s'agrandir. Elle renferme actuellement quelque 170 athlètes (toutes catégories confondues) dont 60 compétitifs. Le tout encadré par cinq entraîneurs

sous la houlette de M. Zoubir Hachi (Dr en Karaté), et Yacine Guesmi (conseiller en sport) et un des fondateurs du club.

"Ces entraîneurs sont derrière ces résultats, et nos ambitions avec eux s'accroissent d'une saison à une autre pour atteindre nos objectifs", souhaite

M. Merah, ancien athlète international et la cheville ouvrière de cette association sportive.

Parmi les résultats obtenus au niveau international par la JSB, le titre de vice-champion arabe des clubs champions au Koweït et le tournoi international seniors de la Ville de Djerba (Tunisie) avec 8 médailles dont 4 en or, et une première place sur 16 pays participant. Ne comptant pas s'arrêter en si bon chemin, la JSB veut rester dans la même dynamique et confirmer sa bonne santé à l'occasion de l'édition 2011 des Championnats arabes des clubs champions aux Emirats Arabes Unis et le rendez-vous d'Istanbul.

Ces objectifs semblent réalisables, sur-

tout avec le soutien tant attendu et précieux des autorités locales qui, selon des échos de Barika, commencent à s'intéresser au club et comptent lui apporter l'aide attendue pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

"Depuis la création de la JSB, nos ressources financières étaient dérisoires, mais on a pu contre vents et marées, trouver des solutions pour atteindre nos objectifs et ne pas priver les athlètes des moyens de s'affirmer", a tenu à souligner M. Merah, ajoutant que les résultats obtenus cette saison semblent avoir eu un écho favorable auprès des autorités locales.

Cet intérêt se traduit déjà par le fait que la JSB va bénéficier d'une salle aux normes internationales qui va être construite à Barika.

"La concrétisation de cette infrastructure sportive contribuera d'accroître le nombre de nos effectifs et de réaliser beaucoup d'autres projets", a conclu le président de la JS Barika.

APS

Fouad Kadir blessé aux ligaments croisés

L'international algérien de Valenciennes (Ligue 1 française), Fouad Kadir, blessé aux ligaments croisés, pourrait être indisponible pour six mois, a indiqué jeudi Philippe Montanier, l'entraîneur du club nordiste. Le diagnostic définitif n'est pas encore établi, mais il est fort possible que les ligaments croisés du genou de Fouad Kadir, sorti sur civière juste avant la mi-temps du match Valenciennes-Marseille (3-2) samedi, soient "touchés", a annoncé Montanier. Un diagnostic définitif doit encore être confirmé par un chirurgien que l'international algérien va consulter, a encore indiqué Montanier, selon qui l'indisponibilité pour ce genre de blessure est "en général de six mois". Fouad Kadir avait disputé mercredi à Alger, le match de la sélection nationale algérienne face au Gabon (1-2), comptant pour la préparation aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2012).

Rafik Djebbour offre la victoire à l'AEK Athènes

L'international algérien Rafik Djebbour s'est illustré avec son équipe l'AEK Athènes, en inscrivant le but de la victoire contre les Ecossais de Dundee United (0-1) jeudi soir en match barrage aller de l'Europa League. L'attaquant des Verts a marqué l'unique but de la rencontre en première période en reprenant une passe venant de la gauche. A la faveur de cette victoire, l'AEK Athènes a pris une sérieuse option sur la qualification pour la phase de poules de l'Europa League. Le match retour entre l'AEK Athènes et Dundee United se déroulera entre le 24 et le 26 août dans la capitale grecque.

Baptême de feu pour Hadj Bougheche avec les Emirates club

L'ex-buteur du MC Alger Hadj Bougheche devait effectuer ses grands débuts avec sa nouvelle équipe Emirates Club vendredi soir à Dubai à l'occasion du match de la Supercoupe des Emirats contre El Wahda. Le meilleur buteur du championnat d'Algérie de première division, saison 2009-2010 avait rejoint Emirates Club en juillet dernier. Il avait signé pour deux ans contre 600 mille dollars. L'entraîneur du club, le Tunisien Ghazi El Ghrairi attend beaucoup du joueur algérien pour retrouver dès cette saison le championnat professionnel que l'équipe a quitté l'an dernier, d'après la presse locale. Le premier match en championnat de Emirats Club est prévu le 12 décembre contre El Khaleedj. Agé de 26 ans, Hadj Bougheche a joué pour plusieurs clubs en Algérie entre autres le RC Kouba et l'USM Blida. Outre Hadj Bougheche, Emirates Club compte dans ses rangs un autre joueur algérien, Karim Kerkar. Détenteur de la Coupe des Emirats arabes unis, Emirates Club, disputera cette saison la Ligue des champions d'Asie.

Mots Croisés N°90

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

- 1. Flagomeur
- 2. Décidé. Maritime
- 3. Fleuve de France. Circonscription administrative de la Grèce antique. Saturé
- 4. État des Antilles. Fautes
- 5. Ébranlé. Messenger
- 6. Cité ancienne de Syrie. En ville. Flotte
- 7. Assisterez. Nickel
- 8. Etna. Engazonner
- 9. Disques pigmentés qui entourent le mamelon du sein. Propagea
- 10. Tantale. Replaçais
- 11. Chef-lieu du département de Lot-et-Garonne. Paies
- 12. Courroies fixées au mors du cheval. Sélénium. Homme politique français (1847-1919)

Verticalement :

- 1. Vestige. Evènement fâcheux
- 2. Grand casque des hommes d'armes au Moyen Âge. Dispute
- 3. Habitudes. Antilope. Pendant
- 4. Erra. Narval
- 5. Bornéo. Se dit des plus grandes profondeurs océaniques
- 6. Nuage. Poire à deux valves utilisée pour le lavage du conduit auditif
- 7. Vadrouiller. Arides
- 8. Radon. Plantes potagères. Infusion
- 9. Ville de Suisse. Ecorce
- 10. Labiée à fleurs jaunes. Orifices externes de l'urètre
- 11. Gratta. Rendue faible
- 12. Député. Blindé

SUDOKU N°90

9				8	2	6		1
	1			5			7	
7					1	2		
				9	5			2
	5						3	
3			8	1				
		7	1					8
	8			2			6	
2		3	4	7				9

PYRAMIDE N°90

2		Déterminant.
3	+ B	Comme un certain Philippe.
4	+ I	On s'en fait parfois.
5	+ L	Toute en rondeurs.
6	+ R	Luit.
7	+ A	Prodigue.
8	+ T	Cylindre.
9	+ A	Lutter.
10	+ E	Des deux côtés.
11	+ N	Inusable.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°89

AIMER . BAGADS
CNUCED . AURAI
EDEA . IRREELS
RETRACE . R . ME
IF . TOTALISA .
CICERONE . ETE
UNI . INITIAIT
LIRAS . M . SUEE
T . CUTTERS . NI
EAU . ERREUR . N
UNISSE . GEANT
RITE . SUISSSES

SUDOKU N°89

2	6	4	8	9	5	3	1	7
3	9	8	7	4	1	5	2	6
1	5	7	3	2	6	9	4	8
9	8	2	6	1	4	7	3	5
6	4	3	9	5	7	1	8	2
7	1	5	2	3	8	4	6	9
5	7	1	4	6	2	8	9	3
4	3	6	5	8	9	2	7	1
8	2	9	1	7	3	6	5	4

PYRAMIDE N°89

ET
MET
TEAM
METAL
MALTER
MULATRE
MALOTRUE
REMOULANT
TOURMALINE
REMOUILLANT
EMBROUILLANT

PROGRAMME TÉLÉ



10.00 Rayene Wa Mouhit.
10.30 Dalile El Vitaminat.
10.35 Atfal El-Qoraan.
11.00 El-Dikra El Akhira.
11.45 Tayarat el mouhit el hadi.
12.30 Hadatha fi hada yaoume.
12.40 Min Niaâmihi.
13.00 Journal
13.40 Waraa Shamsse.
14.30 film Bewitched
16.00 Moutaât El-Maida.
16.30 Hadharat khalida.
17.00 Journal
17.20 Madaih dinia
17.30 Haouadjiz wa Jawaiz.
18.00 Mawaqit Iftar
18.10 Bruce Lee.
18.30 Madaih dinia
18.45 Zawadje Lila Tadbirou Aâme.
19.30 Tariq il allah.
19.40 Coran
19.50 Madih Dini
19.55 Wache dani .
20.10 Caméra cachée
20.30 Journal
21.10 El-Dikra El Akhira.
21.50 Aâla khouta Zyriabe.
22.30 Dakirat El-Djassad.
23.15 Forssan El Qoraan
00.55 Mawaqit Imssak
01.00 Journal télévisé
01.30 El-Drousse El-Mohamadia.

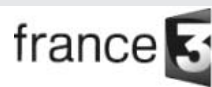


05.00 Papyrus
05.30 TFou
07.10 Shopping avenue matin
07.55 Télésopping samedi
08.45 Télévitrine
09.15 Tous ensemble
10.05 Secret Story
11.00 Les douze coups de midi

11.50 L'affiche du jour
12.00 Journal
12.20 Reportages
L'île aux 8000 bébés
13.05 Présomptions de culpabilité
14.25 Présomptions de culpabilité
15.55 Ghost Whisperer
Le saut de l'ange
16.55 Secret Story
17.45 50mn Inside
17.45 50mn Inside
19.00 Journal
19.45 Une soirée de rire
22.30 Fringe
L'enfant sauvage



05.05 La vie selon Annie
05.25 Paris sportifs
06.00 Télématin
08.35 Parents à tout prix
08.55 Foudre
09.55 Motus
10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.50 Les héros de la...
12.00 Journal
12.25 Un jour, un destin
La face cachée de Jackie Kennedy
13.55 Envoyé spécial : la suite
Retraités migrants, la suite
14.45 Verdict L'affaire Peillon
15.30 Fais pas ci, fais pas ça
Le premier bulletin
16.20 Fais pas ci, fais pas ça
Toussaint
17.05 Hercule Poirot
L'affaire du testament disparu
18.00 Le 4e duel
19.00 Journal
19.35 Fort Boyard
Grande finale 2010
21.25 L'abribus



05.00 EuroNews
05.35 Ludo
Flipper et Lopaka
07.35 Samedi Ludo
10.00 Les fables de monsieur Aubrée
En Bourgogne Franche-Comté
11.00 12/13 : Midi pile :
Edition régionale
11.25 12/13 : Journal national
11.50 Nous nous sommes tant aimés
12.20 Les grands du rire en croisière
Pour le meilleur et pour le rire
14.00 En course sur France 3
14.20 Tous gastronomes
16.15 Slam
16.45 Des chiffres et des lettres
17.15 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.10 Un été à la carte
19.35 Equipe médicale d'urgence
Choucroute Story



20.25 Equipe médicale d'urgence
Coup de blues
21.20 Soir 3
21.45 Soleil rouge



18.00 Arte journal
18.15 Arte reportage
Culture pour tous
18.55 360°, GEO
Abou Dhabi, au chevet des faucons
19.40 L'énigme Diesel
20.35 La rocket du rail
21.25 Le prisonnier
L'impossible pardon
21.15 Le prisonnier
Musique douce



06.45 Absolument stars
08.05 M6 boutique
09.35 Cinésix
09.50 Un dîner presque parfait
12.45 L'amour est dans le pré
Saison 5, épisode 11
14.35 Ils ont trouvé l'amour dans le pré
15.50 Belle toute nue
Nathalie
16.40 L'été d'«Accès privé»
17.45 Maison à vendre
Laurence et Laurent
18.45 Le 19.45
19.05 Un gars, une fille
19.40 Medium



20.30 Medium Un seul être vous manque
21.20 Medium La nuit des morts-vivants
22.05 Medium L'amour est aveugle



09.00 Le zap people
09.20 24h people
Les stars prisonnières de leur image
10.00 24h people
10.30 Les dessous de table...
10.45 48h brico
11.00 Les déménageurs de l'extrême
11.45 Les déménageurs de l'extrême Les défis qui ont changé l'histoire
12.35 Marc Eliot
Une jeune femme pauvre
14.15 Marc Eliot Quatre-cents suspects
16.00 Présumé innocent
L'enfance en danger
16.55 Coupe du monde féminine 2011 Islande / France
18.50 Le zapping de la 8
19.40 Les misérables
21.15 Les misérables
22.45 Le zapping de la 8



09.50 Stargate SG-1
Diplomatie
12.15 La folle route 2
Jour 7 : Metz, La Roche-en-Ardenne et Liège
13.10 La folle route 2
Jour 8 : Liège et Charleroi
14.00 Tellement vrai
C'est décidé je change de vie
15.40 Tellement vrai
Ils passent tous les caprices des milliardaires
17.20 Torchwood
19.00 En mode VIP
19.35 Le grand patron
Le rachat
21.20 La crim'
Le masque rouge
22.20 La crim' L'Oiseau fou

LA SELECTION DU JOUR



21h50

Série documentaire Sur les pas de Zyriabe



Série documentaire sur les pas de Zyriabe principale figure de l'histoire de la musique arabo-andalouse au IXe siècle. Il introduisit le oud (luth arabe) en Andalousie après lui avoir ajouté une cinquième corde. Zyryabe fut non seulement un musicien extraordinaire, mais aussi un grand lettré, un astronome et un géographe.



19h40

L'énigme Diesel

Réalisé par : Christian Heynen



Si le moteur à combustion a révolutionné le transport terrestre et maritime, Rudolf Diesel, son inventeur, est tombé dans l'oubli. Pourtant, les circonstances de sa mort ont suscité bien des interrogations. Le 29 septembre 1913, lors d'une traversée vers l'Angleterre où il allait inaugurer une usine, l'ingénieur disparaît brusquement. Suicide d'un homme au bord de la ruine, comme l'affirme la version officielle ? Ou élimination par les services secrets allemands, inquiets de le voir déposer des brevets hors du Reich ? Retour sur le destin méconnu d'un ingénieur qui dut faire face aux pires difficultés pour s'imposer et dont les inventions suscitèrent toutes les convoitises.



19h40

Les misérables

Réalisé par : Josée Dayan

Acteurs : Gérard Depardieu (Jean Valjean), Otto Sander (monseigneur Bienvenu), John Malkovich (Javert), Christian Clavier (Thénardier), Asia Argento (Eponine)



Jean Valjean quitte le bagne après 19 ans d'emprisonnement pour avoir dérobé un pain. Il se rend à Digne, chez monseigneur Bienvenu, évêque de la ville, qui l'accueille afin de lui montrer le chemin du Bien. Malgré ses efforts pour rester honnête, Valjean finit par s'enfuir en emportant l'argenterie du prêtre. Quelque temps plus tard, il récidive mais décide que ce vol sera le dernier. Quelques années plus tard, Valjean a changé d'identité. Elu maire d'un petit village sous le nom de monsieur Madeleine, il est à la tête d'une petite entreprise. Javert, un inspecteur zélé, convaincu qu'il s'agit d'une couverture, se met en tête de le faire tomber coûte que coûte...



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Promotion Ramadhan Djezzy Control : «100 DA=100 Min»

Encore du nouveau avec Djezzy : durant ce mois sacré de Ramadhan, la nouvelle promotion Ramadhan Djezzy offre des appels gratuits vers OTA de minuit à 18h00 pendant 08 jours !!! Cela à partir du 18.08.2010.

Avec une recharge minimum de 100 DA, l'abonné bénéficie de 100 minutes de communications gratuites vers le réseau OTA de 00h à 18h valide 24 heures.

Ce n'est pas tout, une tarification exceptionnelle de 7 DA/min de 00h à 18h vers tout le réseau en national, ainsi que 50% de remise sur les frais d'accès pour le nouveau client si ce dernier achète sa puce dans l'un de nos CDS.

Cette promotion est simple et facile à utiliser : pour en bénéficier immédiatement, sans attendre, l'abonné doit simplement recharger puis composer *100# et



choisir «Promo Control» valide 24h.

«100 DA de frais de souscription à l'option.»

Les abonnés Djezzy Control peuvent profiter de tous ces avantages autant de fois qu'ils le souhaitent sans conditions ni limite pour partager un ramadhan exceptionnel !

12 morts et 50 blessés dans des accidents de la circulation en une journée

Douze personnes ont trouvé la mort et 50 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus mercredi à travers le territoire national, a indiqué jeudi un bilan de la Gendarmerie nationale.

Sur 34 accidents de la circulation, les unités de la Gendarmerie nationale ont relevé 09 accidents mortels et 25 corporels.

Ces accidents, qui sont à l'origine de pertes humaines dans les wilayas de Relizane, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Adrar, Béjaïa, Oum El-Bouaghi, Tébessa et Constantine, ont causé des dégâts matériels à 45 moyens de locomotion.

L'excès de vitesse, les dérapages, les dépassements dangereux et la négligence des piétons sont les principales causes de ces accidents, ajoute la même source.

Par ailleurs, un bilan de la Gendarmerie nationale a fait état de 482

accidents de la circulation survenus à travers l'ensemble du territoire national durant la période allant du 11 au 17 août, faisant 68 morts et 889 blessés.

Les accidents de la circulation ont reculé la semaine dernière (-36 accidents) par rapport à la période précédente tandis que le nombre de morts a augmenté (+19 morts) ainsi que celui des blessés (+86 blessés).

Sétif vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents (33) suivie de Boumerdès et Tipasa (25 chacune) et Oran (24 accidents).

La perte de contrôle du véhicule a été à l'origine de 100 accidents, tandis que l'excès de vitesse a causé 80 accidents. Les dépassements dangereux, le non-respect de la distance de sécurité et l'explosion des pneumatiques restent les principales causes de ces accidents.

Un prisonnier s'évade du CHU de Blida

Alors qu'il devait être traduit ce dimanche devant le tribunal de Blida pour une affaire de drogue, un prévenu a réussi à prendre la poudre d'escampettes en profitant de la négligence d'un infirmier et il serait toujours recherché, indique-t-on auprès de la Cour de justice de Blida.

Selon le premier procureur général adjoint près de la Cour de Blida, le préve-

nu, qui venait de faire l'objet d'un transfert depuis la maison d'arrêt de Bouira, était en observation au CHU de Blida, ce qui lui a permis de profiter de la négligence de l'infirmier qui n'avait pas fermé la porte de la salle. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes exactes de cette fuite alors qu'il était déjà condamné pour une autre affaire. Les recherches se poursuivent pour tenter d'appréhender le fugitif.

Vol de 30 couvercles d'égouts en fonte à Berouaghia

Durant la nuit du mercredi à jeudi, plus de trente couvercles en fonte des égouts sur le grand boulevard menant vers le quartier du 1er-Novembre ont été dérobés par les vendeurs de métaux usagés, inconscients et peu scrupuleux, ce qui dénote que nos automobilistes sont en prise au danger à tout moment et ce, par l'absence quasi totale de plaques de signalisation nécessaires.

L'épidémie de choléra en recrudescence dans le monde, selon l'OMS

Les épidémies de choléra qui sévissent actuellement au Nigeria et au Cameroun révèlent une recrudescence de la maladie dans le monde, a estimé, jeudi, une experte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Au nord du Nigeria, nous avons recensé 837 cas, dont 30 décès, depuis mi-juin, et au Cameroun 2.849 cas, dont 222 décès, depuis mai», a expliqué Claire-Lise Chagnat, coordinatrice du groupe spécial de lutte contre le choléra de l'OMS. «Les taux de létalité liés au choléra dans ces pays - 3,6% au Nigeria et 7,8% au Cameroun - sont trop élevés par rapport au seuil de 1% habituellement toléré», s'est-elle inquiétée. Actuellement, «la maladie progresse de par le

monde», a averti l'experte de l'OMS, qui ne dispose pas de statistiques pour 2010. La progression de la maladie dans le monde est liée en partie au réchauffement climatique, estime encore la responsable de l'OMS. Le germe survit, en effet, dans une eau saumâtre à 37-38 degrés et sans trop de soleil. Environ 120 mille personnes meurent chaque année du choléra, selon les estimations de l'OMS. Le choléra est une maladie qui se transmet par l'eau mais aussi par les aliments, si on a été en contact avec des eaux usées. Après une courte période d'incubation, il entraîne diarrhées et vomissements, puis une déshydratation qui peut être fatale faute de soins. Le décès peut survenir en quelques heures.

Une pétition pour stopper la pêche européenne dans les eaux du Sahara Occidental

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Une pétition a été lancée par l'Union des journalistes et écrivains sahraouis en signe de protestation face à la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental et la pêche illégale. Cette pétition, indique l'Union dans un communiqué rendu public, sera clôturée le 24 septembre prochain. C'est pourquoi, l'Union des journalistes et écrivains sahraouis (UJES) a lancé un appel à signatures, qui sera par la suite transmis au commissaire européen chargé de la pêche l'invitant à mettre fin aux contrats de pêches conclus avec le Maroc. A ce jour, précise encore la missive, la pétition a été signée par 19.167 signataires de différents pays du monde, en sus de 643 organisations de 45 pays. Il est à rappeler que plusieurs voix se sont, à maintes reprises, élevées dénonçant la spoliation des ressources naturelles dans les territoires occupés du Sahara Occidental par les autorités marocaines et ses partenaires économiques, à l'instar de la France. «Aucun Etat au monde ne reconnaît l'annexion du Sahara Occidental par le Maroc», soulignent les initiateurs de la pétition. «Et pourtant, l'UE paye des milliers d'euros par an au gouvernement marocain pour permettre aux navires européens de pêcher dans les eaux du Sahara Occidental», ont-ils dénoncé. L'UE, indique-t-on de même source, «a l'obligation juridique et morale de cesser de corrompre le processus onusien de paix au Sahara Occidental, en respectant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination sur son pays et ses ressources». De ce fait, les Sahraouis exigent «qu'aucune opération de pêche européenne ne soit plus menée au Sahara Occidental» jusqu'à ce qu'«une solution pacifique soit trouvée au conflit».

Le Sahara Occidental, faut-il le préciser, possède les eaux parmi les plus poissonneuses du monde avec de nombreuses espèces très recherchées, notamment pour ce qui est des crevettes, céphalopodes, thons, sardines et crustacés. Cette richesse halieutique, ajoute-t-on, continue encore de susciter la convoitise des armateurs européens. En 1999, l'accord UE-Maroc était le plus important, notamment avec des compensations financières s'élevant à 500 millions d'euros. Un autre accord de pêche a été conclu entre l'UE et le gouvernement marocain, en 2005. Ce dernier a été jugé cinq fois moins important que le précédent, avec seulement 137 licences de pêche au lieu de 629 et une compensation financière de 144 millions d'euros au lieu de 500. L'enjeu est grosso modo mais aussi profitable pour l'occupant marocain, car les contrats de pêche et de prospection signés avec différentes firmes internationales, dans divers domaines, à l'instar du pétrole, lui sert de moyen de pression pour entériner sa présence illégale au Sahara Occidental. Ces contrats, doit-on le souligner, servent également de moyens de pression sur les Etats membres de l'UE, en l'occurrence les plus influents, à l'instar de l'Espagne, et les amener à avoir une position plus conciliante.

M. B.



«L'UE a l'obligation juridique et morale de cesser de corrompre le processus onusien de paix au Sahara Occidental, en respectant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination sur son pays et ses ressources». De ce fait, les Sahraouis exigent «qu'aucune opération de pêche européenne ne soit plus menée au Sahara Occidental» jusqu'à ce qu'«une solution pacifique soit trouvée au conflit».



Très Libre

FIN DE LA "MISSION" AMÉRICAINE EN IRAK...



sidou@lemidi-dz.com